

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

ANNÉE 1908

NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR
12 — RUE PRADIER — 12



—
1909

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
M. de Pognadoresse prend séance. — Allocution de M. le président cha- noine François Durand et réponse du récipiendaire	5
Remerciements de MM. les abbés <i>Fes- quet</i> et <i>Valla</i> et de M. <i>Varin d'Ain- velle</i> , récemment élus <i>correspondants</i> et <i>membre non résidant</i>	6
<i>Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes de Provence</i> . — Sollicitation de souscription.....	8
<i>Concours de 1907</i> sans résultat.....	8
Allocution de M. le chanoine <i>François Durand</i> à la fin de son année de pré- sidence.....	8
M. le docteur <i>Barral</i> est élu <i>président</i> pour 1908. — Ses remerciements....	10
M. <i>Maruéjol</i> est élu <i>vice-président</i>	10
Remplacement de M. le chanoine <i>Ju- lien</i> , décédé.....	10-15-22
Renvoi à huitaine de la séance ordinaire du 25 janvier.....	12
Proposition de changement de l'heure des séances.....	12
SOCIÉTÉ D'EMULATION DE CAMBRAI. -- <i>Concours bisannuel de poésie</i>	13
Désignation de Commissions	13

	Pages
Décès de M. <i>Numa Troulhias</i> , correspondant.....	14
ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX. — Centenaire de sa reconstitution en 1908.....	15
M. <i>l'abbé Fesquet</i> , correspondant, nommé à la cure de <i>Saint-Hippolyte-du-Fort</i>	16
Deuil de M. <i>le colonel Robin</i>	16
Réunion de la <i>Commission de publication</i>	16
Réunion de la <i>Commission du Concours</i> . — Programmes du <i>Concours de 1908</i> et du <i>Concours de 1909</i>	17
Comptes de M. <i>Bruneton</i> , trésorier....	17
R. <i>Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna</i> . — Echange des publications.....	20
<i>Le Musée de la Parole</i> . — Souscription. 22-25	
Election de M. <i>le chanoine G. Contestin</i> au siège de M. <i>le chanoine Julien</i> , membre résidant, décédé. — Ses remerciements.....	22-24
<i>Société des Etudes Historiques</i> . — Programme de son <i>Concours pour le Prix Raymond</i>	26
Exposition de <i>Munich</i> (1908).....	26
<i>Società di Storia patria per la Sicilia Orientale</i> (Catania). — Echange des publications.....	26
<i>Le Musée de Bagnols</i> et M ^{me} <i>Garidel Alègre</i>	26
Legs au <i>Muséum d'Histoire naturelle</i> par M. <i>Torcafel</i> , ancien membre résidant.....	26

	Pages
M. <i>Fernand Janin</i>	26-68
Séance du 4 avril. — Changement d'heure.....	27
Avance de huitaine de la séance du 18 avril.....	27
Décès de M. <i>Henry de Moty</i> , petit-fils de M. <i>Léonce de Castelnau</i> , membre honoraire.....	28
Visite de M. <i>Paul Révoil</i> , ambassadeur à Madrid, membre honoraire.....	28
ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LET- TRES ET ARTS DE MARSEILLE et DE SAVOIE. — Programmes des Concours pour 1908 et pour 1910.....	29
<i>Comité d'organisation de la Société in- ternationale de dialectologie romane</i>	30
<i>Le pont de la Guillotière, à Lyon</i>	30
M. le chanoine <i>François Durand</i> au Congrès des Sociétés savantes, à Paris, en 1908.....	35-43
MM. <i>Pierre Farel</i> et <i>Henry Nègre</i> , élus <i>correspondants</i>	36 38-60-61
Séance publique du 26 mai 1908....	31-36-46
Demande du Comité d'un monument à la mémoire de M. <i>de Calassanti-Moty- linski</i> , en Afrique.....	38
Commission du <i>Legs Jules Salles</i>	39
M. le Dr <i>Barral</i> , président, est délégué à la <i>Commission de distribution du Legs Boucher de Crèveœur de Per- thes</i> (année 1908).....	50
La <i>Direction du Musée de la ville de Vérone</i> demande et obtient l'échange des publications.....	50
M. <i>Jean Renouard</i> est élu correspon- dant.....	50

	Pages
Décès de M. <i>Gaston Boissier</i> , membre honoraire	58-66
Décès de M. le Dr <i>Boy-Teissier</i> , gendre de M. <i>Clavel</i>	60
<i>Premier Congrès international des Sciences administratives à l'exposition universelle et internationale de Bruxelles 1910</i>	66
Décès de Mlle <i>de Sorbier de Pougnoresse</i> (5 ans)	67
Vœu de M. <i>Mazel</i> pour le classement, comme monument historique, du rempart romain, qui va de Montaury à la route de Sauve. — Observations de M. <i>Maruéjol</i>	67
M. <i>Maruéjol</i> et M. <i>Mazauric</i> sur la <i>Grotte des Fées</i>	68-70
Distribution du <i>Bulletin</i> et des <i>Mémoires de 1907</i>	69
ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER (<i>Prix Alphonse Jaumes, Prix Ricard, Prix Lichtenstein</i>).....	69
M. <i>Camille Jullian</i> , membre honoraire, obtient le <i>Prix Gobert</i> (9.000 fr.) pour son <i>Histoire de la Gaule</i>	69-84
M. <i>Robert Challet</i> , pupille de l'Académie, obtient un premier accessit de violoncelle.....	69
Le nom de <i>Gaston Boissier</i> donné à une rue de Nîmes.....	71
Vacances trimestrielles	71
Décès de M. le Dr <i>Reboul</i> , membre résident (10 août 1908).....	72
M. <i>Gal</i> , nommé inspecteur général de	

Pages	Pages
	l'enseignement primaire, passe, de <i>membre résidant</i> , dans la classe des <i>membres non résidants</i> 73-75
	M. le chanoine Nicolas, <i>membre non</i> <i>résidant</i> , se fixe à Nîmes et devient <i>membre résidant</i> ; il prend le siège vacant de M. le D ^r Reboul, décédé .. 74-75
	Remplacement de M. Gal comme mem- <i>bre résidant</i> 75-79-80
	M. Léon Bouet, <i>correspondant</i> , nommé <i>Officier</i> de l'Ordre de Saint-Oloff.... 75
	Réunion du bureau. — Fixation de jours de séances 76
	Projet de monument à Gaston Boissier 77
	47 ^e Congrès des Sociétés savantes à Rennes, en 1909 77-82
	Réception et remerciements par le Mi- nistère du <i>Bulletin</i> et des <i>Mémoires</i> de 1907..... 78
	33 ^e Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements, en 1909..... 78
	Election de M. Louis Trial, en rempla- cement de M. Jules Gal, <i>membre ré-</i> <i>sidant</i> 80-82-90-91
	Election de <i>correspondants</i> : M. l'abbé Honoré Aiglon, curé à Saint-Paulet- de-Caisson (Gard). — M. le D ^r Josef Zawodny, de Prague (Autriche-Hon- grie). — M. P.-H. Bigot, professeur au Lycée d'Alais 80-83
	M. le général Coste est élu <i>membre ho-</i> <i>noraire</i> 81-83
	Cinquantenaire de Miréio 83
	La Direction générale de Statistique de l'Uruguay sollicite l'échange des pu- blications. — Accordé..... 83

	Pages
M. <i>Jouve</i> , sur la <i>Fontaine de Vauchuse</i>	85
M. <i>Gaston Darboux</i> , <i>membre honoraire</i> , est nommé membre de la section per- manente du Conseil supérieur de l'Ins- truction publique.	86
M. <i>Camille Jullian</i> , <i>membre honoraire</i> , est élu à l' <i>Académie des Inscriptions</i> <i>et Belles-Lettres</i> , en remplacement de M. <i>Gaston Boissier</i>	89
M. <i>l'abbé Souchard</i> , <i>membre non rési-</i> <i>dant</i> , se retire à <i>Pont-Saint-Esprit</i> . . .	90
Fixation des séances de 1909.	90
Allocations sur le <i>Legs Maumenet</i>	92

ARCHÉOLOGIE

M. MAZAURIC : <i>Les souterrains des Arè-</i> <i>nes de Nîmes</i>	29
M, le chanoine <i>François DURAND</i> : <i>La</i> <i>section d'Archéologie au Congrès des</i> <i>Sociétés savantes de 1908, à Paris</i> . . .	39
M. BRUGUIER-ROURE : <i>Les fresques du</i> <i>Palais des Papes</i>	86

HISTOIRE

M. BONDURAND : <i>L'Eglise fortifiée de</i> <i>Langlade au XV^e siècle</i>	21
M. JOUVE : <i>Vieilles faïences et vieux</i> <i>remèdes d'un ancien hôpital</i>	62
M. DE BALINCOURT : <i>Les anciennes ju-</i> <i>ridictions de Nîmes vingt ans avant</i> <i>la Révolution, d'après les Mémoires</i> <i>inédits de Louis Etienne Ricard, lieu-</i> <i>tenant principal au présidial de cette</i> <i>ville</i>	77

	Pages
M. BRUNETON : <i>Les Souvenirs de la guerre de Crimée, par le général Coste</i>	79
M. le chanoine François DURAND : <i>La Révolution à Montfrin (1793-1800)</i> ...	81
M. L. D'ALBIOUSSE : <i>Entrevue de François 1^{er} et de Charles Quint, à Aiguesmortes, en 1538</i>	84

LÉGISLATION. — PHILOSOPHIE

M. CLAVEL : <i>La peine de mort et le droit de grâce, de M. Guizot</i>	79
--	----

LITTÉRATURE et BEAUX-ARTS

M. POINSO : <i>L'invasion, par Louis Bertrand</i>	11
M. l'abbé BASCOUL : <i>Vieilles histoires et vieux papiers. — Fut-elle empoisonnée?</i>	13
M. CLAVEL : <i>Anna Karénine, drame de M. Edmond Guiraud</i>	13-15
M. le chanoine François DURAND : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1907</i>	31-46
M. CLAUZEL : <i>Concours et Legs</i>	37-49
M. MAZEL : <i>Sur le Sénèque de M. Pierre Farel</i>	51
M. le chanoine DELFOUR : <i>Gaston Bois-sier causeur</i>	71
M. REINAUD : <i>Nîmes, Evocation de la cité, Méditation ou Poème en prose, de M. J.-M. Vallis</i>	71
M. JOUVE : <i>Notes de lecture : Historiens</i>	



	Pages
<i>d'Avignon. — Un graveur Arlésien.</i>	
<i>— Un critique d'art Nimois.....</i>	93

PÉDAGOGIE

M. Albert ROUX : <i>Ce qu'il faut enseigner</i>	21
---	----

POÉSIE

M. Albert ROUX : <i>L'interamen de des-à-nou-cent-sept</i>	11
M. REINAUD : <i>Les Gorges du Tarn et Montpellier-le-Vieux</i>	21
M. GAL : <i>Gratitude</i>	21
M. R. FÉVRIER : <i>La Bataille. — Les Bourgeois de Calais</i> (sonnets)	26-37-49
M. BENOIT-GERMAIN : <i>Li dos Saoussas</i> .	31
M. JAN DE LA TOURMAGNE : <i>Lou Vieil et li très jouiné garçoun</i>	37-49
M. Albert ROUX : <i>A moussu Gaston Boissier</i>	39
M. BENOIT-GERMAIN : <i>Pountounet et soun Ase</i>	62
M. REINAUD : <i>L'Aigoual</i>	84
M. Albert ROUX : <i>Fensada!</i>	84

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

M. GAL : <i>Catalogue des noms patois usités dans le Gard pour désigner les plantes et les arbres, par M. G. Cabanès</i>	11-39
--	-------

	Pages
M. le chanoine BONNEFOI : <i>La Conquête de l'air et les ballons dirigeables.....</i>	23
M. LAVERGNE : <i>Les applications de l'alcool dénaturé et la viticulture...</i>	26
M. le D ^r BARRAL : <i>La Mer et les lois d'évolution.....</i>	36-46
M. DELOCHE : <i>Les Sciences physiques et naturelles dans le Livre de Job</i>	37-39-51



BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 11 Janvier 1908

Présents : MM. le chanoine François Durand et Barral, *présidents* successifs ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Allard, Maruéjol, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, Coulon, Donnedieu de Vabres, Poinso, Reboul, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse, *membres résidents* ; Henri Roux, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 28 décembre 1907 est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis cette date.

M. le *président chanoine François Durand* salue en ces termes le nouvel élu qui prend séance :

« Je suis particulièrement heureux, Messieurs, de souhaiter la bienvenue à l'un de nos plus jeunes confrères, M. de Pognadoresse. L'Académie trouvera sûrement en lui, avec de nombreuses qualités, les deux préférées dans nos réunions : l'assiduité aux séances d'abord et puis l'agrément de communications



que nous promettent très intéressantes, les travaux d'un passé déjà si rempli. »

M. de Pougnadoressé répond à peu près ainsi :

« Messieurs,

» Je suis vraiment confus des paroles trop élogieuses que vient de prononcer M. le président. En me les adressant, il n'a fait, messieurs, que me témoigner cette même indulgence qui, malgré mon peu de mérite, vous a portés à m'appeler parmi vous. Je vous suis profondément reconnaissant de cet honneur et je m'efforcerai de m'en rendre digne en collaborant de mon mieux à vos travaux. En m'appelant au siège, occupé si brillamment par le regretté marquis de Valfons, vous m'avez fourni vous-mêmes un excellent modèle ; je n'aurai qu'à l'imiter, pour me rendre aussi digne que possible du très grand honneur que vous m'avez décerné en m'appelant dans le sein de votre Compagnie. »

M. le secrétaire donne lecture des trois lettres de MM. les abbés *Fesquet* et *Valla*, et de M. *Varin d'Ainvelle*, récemment élu, les deux premiers *correspondants*, et le troisième *membre non résidant*.

« Valleraugue, le 30 décembre 1907.

» Monsieur le Secrétaire et honoré Confrère,

» Je remercie l'Académie et particulièrement son distingué secrétaire, de ma nomination comme correspondant.

Je m'efforcerai de me rendre de plus en plus digne de l'honneur que je recois, et dont je suis très flatté.

» Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire et cher Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» JEAN GASTON FESQUET. »

« Villeneuve-lès-Avignon,
le 31 décembre 1907.

» Monsieur le Secrétaire et cher Confrère,

» Je vous suis très reconnaissant de la notification officielle que vous voulez bien me faire de ma nomination de correspondant de l'Académie de Nîmes. En vous en remerciant, permettez-moi, je vous prie, de vous demander de vouloir bien me servir d'interprète auprès de tous ces Messieurs, nos confrères, qui ont bien voulu me donner l'appui de leurs voix et leur en exprimer tous mes remerciements.

» J'ai l'honneur, Monsieur le Secrétaire perpétuel, de vous offrir l'hommage de mon plus profond respect.

» L. VALLA, *c. d.* »

« Alais, 2 Janvier 1908.

» Monsieur,

» Je viens vous remercier de toute l'amabilité que vous m'avez témoignée en cette circonstance, et je vous prie d'être mon interprète auprès de tous les membres de l'Académie de Nîmes qui ont bien voulu me choisir pour confrère. A mon grand et très grand regret, je ne serai pas un membre bien actif, et je ne pourrai guère qu'applaudir les travaux de ceux qui ont plus de courage que moi.

» La vie que nous menons est bien mal comprise. Nous sommes presque tous absorbés par les nécessités d'une vie bien vide et bien factice, et jamais on ne trouve le temps de se livrer à ces travaux humbles et consciencieux qui, dans chaque province, occupaient les érudits d'autrefois. Le père de M. François Ger-

mer-Durand, que l'ai l'honneur de remplacer, nous avait cependant laissé de bien bons exemples à suivre.

» Quand vous m'avez écrit pour la première fois, j'avoue que je n'ai pas pensé tout d'abord à Madame Antoine. Et cependant j'aurais dû penser qu'il y avait un lien entre elle et le milieu intellectuel et artistique où vit le secrétaire de l'Académie de Nîmes : le salon de Madame Antoine est un des seuls, à Alais, où l'on trouve quelque souci de l'art, et c'est un vrai plaisir pour moi d'y aller, de rencontrer Madame votre fille, et de regarder toutes les charmantes statuette dont elle a su s'entourer.

» Veuillez, Monsieur, recevoir encore une fois tous mes remerciements, et recevoir l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Je me ferais un vrai plaisir de venir vous les exprimer, si je savais l'époque où vous venez à Alais chez Madame votre fille.

» VARIN D'AINVELLE. »

M. le secrétaire communique une circulaire, datée de Marseille le 22 décembre 1907, et relative à la souscription au « volume contenant » le *Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes* (de Provence), tenu à Marseille les 31 juillet, 1^{er} et 2 août 1906. »

M. le secrétaire annonce que, dans le délai du *Concours de 1907*, expiré depuis le 31 décembre dernier, aucun mémoire n'est parvenu à l'Académie. Sur sa proposition, la décision à prendre sur la prorogation souhaitée de ce *Concours*, à cause de l'importance et de l'intérêt du sujet, est remise à une date ultérieure et renvoyée d'abord à l'examen de la Commission spéciale.

M. le président chanoine François Durand prend alors la parole et dit :

« Messieurs,

» Si le poète a pu dire d'une manière générale qu'« à raconter ses maux souvent on

» *les soulage* », ne serait-il pas permis d'affir-
» mer qu'en nos réunions, à partager ses plai-
» sirs intellectuels, toujours on les augmente ?

» Trouver des documents, des idées littérai-
» res, des systèmes scientifiques ou même so-
» ciaux, c'est déjà une joie pour l'homme
» d'étude. Les classer en ordre harmonieux et
» définitif, comme on dispose une gerbe de
» fleurs prête à remplir son rôle de décoration
» ou de sympathie, c'est encore un plaisir plus
» vif, mieux défini, distingué. Mais vous ap-
» porter à une séance annoncée, le tribut de
» ces recherches ou de ces inventions, avouons-
» le, Messieurs, c'est le couronnement attendu
» et mérité d'une espérance reconfortante,
» comme le sont toutes les espérances des au-
» teurs.

» Ce cercle de couronnement n'est point
» vaste, sans doute, mais à qui connaît les
» hommes, surtout au soir de la vie, c'est en-
» core les applaudissements discrets d'une
» sympathique sélection qu'il préfère.

» Ces nuances de sentiments délicats, une
» année de présidence m'a permis d'en appré-
» cier toute la valeur. Je sais bien qu'au be-
» soin, la condescendance fraternelle a plus de
» part que la stricte justice, en ces flatteuses
» félicitations. Mais qu'importe, le cœur, ici-
» bas, ne vit-il pas autant d'illusions que de
» réalités, dans la joie des succès ?

» Pardonnez-moi, Messieurs, cet aveu des
» plaisirs que j'ose appeler académiques, il n'a
» qu'un but, celui d'en adresser mes plus vifs
» remerciements à tous mes confrères et plus
» particulièrement à notre si vigilant secré-
» taire perpétuel. »

L'ordre du jour appelle les élections des
membres du bureau prescrites par l'article 27
du règlement.

Un premier scrutin est ouvert, auquel pren-
nent part les 26 membres résidants présents.
Le dépouillement donne 25 voix à M. le doc-

teur Barral pour la présidence. Il y a un bulletin blanc. En conséquence, M. le docteur Barral est élu président pour l'année 1908.

Un second scrutin pour la vice-présidence donne les mêmes résultats en faveur de M. Maruéjol, qui est, dans les mêmes conditions, proclamé *vice-président*.

M. le chanoine François Durand ayant cédé le fauteuil de la *présidence* à M. le docteur Barral, celui-ci dit en substance :

« Mes chers confrères, j'ai hésité longtemps
» à accepter les fonctions dont vous venez de
» me faire l'honneur de me charger. Le méde-
» cin ne s'appartient pas. Il se doit toujours et
» tout d'abord aux malades. Je pourrai, par
» conséquent, être parfois empêché par un cas
» urgent d'assister à quelque'une de nos réu-
» nions. La séance manquerait ainsi de son
» président titulaire. On a insisté auprès de
» moi. J'ai réfléchi que je devais me soumettre
» au tour de rôle et à la loi de l'âge académi-
» que. J'ai songé au zèle et à l'assiduité du
» vice-président, ainsi qu'à la prévoyance de
» notre règlement qui fournit toujours un pré-
» sident en remontant successivement aux an-
» ciens. J'ai confiance que vous excuserez mes
» absences qui seront, je vous assure, invo-
» lontaires. Je me sou mets donc au devoir
» lourd et à l'honneur grand que vous m'impo-
» sez. Je suis fier d'être pour un an à la tête
» d'une Compagnie aussi distinguée. Je remer-
» cie enfin, en votre nom et au mien, M. le
» président sortant de tout son zèle et de tout
» son dévouement. »

Cette allocution applaudie, M. le président Barral consulte, en vertu de l'article 15 du règlement, ses confrères sur le remplacement de M. le chanoine Julien, décédé. La vacance du siège est déclarée. Il est décidé que le registre de présentation sera et restera ouvert durant les deux prochaines séances.

On arrive aux lectures.

M. Gal présente un manuscrit inédit qui est le *Catalogue des noms patois usités dans le Gard pour désigner les plantes et les arbres*, par G. Cabanès, membre de la Société d'Étude des Sciences naturelles de Nîmes, membre et ex-secrétaire général de la Société d'Horticulture du Gard, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

M. Poinso rend compte ensuite, en une brève analyse et une critique judicieuse, d'un roman nouveau, *l'Invasion*, par Louis Bertrand.

Enfin, M. le secrétaire communique une poésie patoise que lui a adressée M. Albert Roux, correspondant : *L'interamen de des-à-noù-cent sept*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 1^{er} Février 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Bruneton, Reinaud, Allard, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, Reboul, Raphel, Mazauric, de Pougnaressesse, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Dès l'ouverture de la séance, M. *le président* explique comment a été décidé le renvoi à huitaine et la fixation à ce jour, 5 heures, de la séance régulière du 25 janvier, par suite d'un concert de charité qui a eu lieu samedi dernier et d'un grand concert fixé à ce soir. Cette double coïncidence, sur la demande de plusieurs confrères, a amené la dérogation aux habitudes et au programme de la Compagnie. Cette explication obtient l'assentiment unanime. Le cours ordinaire des réunions reprendra avec celle de samedi prochain 8 février.

M. *le président* propose et fait accepter de mettre à l'étude le changement et l'heure des séances.

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier est lu et adopté.

M. *le secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis la dernière séance.

Il dépose l'ouvrage suivant dont il fait hommage au nom de l'auteur :

ALBERT HUGUES : *Le jeûne chez le Martinet. — Couleur des yeux d'oiseaux Albinos.*

M. le secrétaire communique la circulaire de la SOCIÉTÉ D'EMULATION DE CAMBRAI, relative à son *Concours bisannuel de Poésie*, auquel elle ajoute, cette fois, un *Concours de Chansons* (avec ou sans musique).

En observation des articles 59 et suivants du règlement, M. le président désigne les Commissions suivantes. Sont adjoints au bureau :

FINANCES et PUBLICATION : MM. *Deloche, Clavel* et *Robin*.

CONCOURS : MM. *Gustave Fabre, Coulon, Poinso*.

LEGS JULES SALLES et MAUMENET : MM. *Doze, Mazel, Maurin, Reinaud, chanoine François Durand, Gal, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon*.

On passe aux lectures.

En l'absence de M. l'abbé *Bascoul*, membre non résidant, M. *Maurin*, détenteur de son manuscrit, donne connaissance de la première partie de son Mémoire, intitulé : *Vieilles histoires et Vieux papiers. — Fut-elle empoisonnée?* (V. *Revue du Midi*, 1908, pages 300, 530, 680 et 731.)

M. *Clavel* commence ensuite sa lecture sur *Anna Karénine*, drame de M. *Edmond Guiraud*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 8 Février 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Delamare, Jouve, chanoine Bonnefoi, Coulon, Poinso, Reboul, Mazauric, *membres résidants* ; Henri Roux, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} février est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière séance.

Il fait hommage, au nom de l'auteur, de cet ouvrage, qui est un tirage à part du Mémoire inséré à notre volume de 1907 :

CHANOINE ALBERT DURAND : *Un Capucin. — Le Père Chrysostome de Barjac. — Antoine Pellier (1757-1819).*

M. le secrétaire communique le décès de M. Numa-Frédéric Troulhias, décédé à Alais, le 31 janvier dernier, dans sa 68^e année. M. Troulhias était *correspondant* de notre Compagnie depuis le 5 décembre 1891. M. Troulhias avait été *président* de la SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE D'ALAIS. « C'est une figure alaisienne qui disparaît, dit la presse. Alaisien de cœur, Troulhias aimait son « Alès tant pouli », et tout ce qui pouvait contribuer à l'embellissement et à la prospérité de notre cité l'intéressait au plus haut degré. Numa Troulhias était un fin lettré et un numismate passionné. » Notre Compagnie apprend avec regret la disparition de ce confrère qui lui fut si longtemps attaché.

Une circulaire datée d'Aix-en-Provence, le 4 février 1908, et adressée par le *président* de l'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX, informe que cette Société célébrera le Centenaire de sa reconstitution, le jeudi 9 avril 1908. Très honorée d'y recevoir les délégués de notre Compagnie, elle prie de faire connaître leurs noms *avant le 10 mars prochain*. Le programme de la fête est joint à la circulaire.

On arrive à la lecture annoncée.

M. *Clavel* continue et termine son étude sur le drame de M. *Edmond Guiraud* : *Anna Karénine*.

Conformément à la décision prise le 11 janvier dernier, est déclaré clos le registre de présentation pour le remplacement de M. le *chanoine Julien, décédé*.

L'élection est fixée au 7 mars, en observation de l'art. 22 du règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 22 Février 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, Coulon, Donnedien de Vabres, Poinso, Reboul, Raphel, Mazauric, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 8 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la quinzaine dernière.

M. le *secrétaire* note avec plaisir que M. l'abbé Fesquet, *correspondant*, a été élevé de la cure de Valleraugue à celle de Saint-Hippolyte-du-Eort.

M. le *président* envoie ses condoléances et celles de l'Académie à M. le colonel Robin, à l'occasion du décès de Mlle Céline Mourgue, âgée de 85 ans, tante de Mme Robin. Ce décès est survenu le 9 février courant.

M. le *secrétaire* rapporte que diverses commissions ont été réunies le jeudi 13 de ce mois, à 5 heures du soir.

A celle de *Publication* étaient présents : MM. Barral, Maruéjol, Clauzel, Jouve, Bruneton, de Balincourt, membres du bureau, et MM. Clavel et Robin, adjoints au bureau. M. le *secrétaire* a fait connaître l'état d'avancement de l'impression des *Mémoires* et du *Bulletin de 1907*.

A celle du *Concours*, aux mêmes membres du bureau étaient joints : MM. Gustave Fabre,

Coulon et *Poinso*. Le programme du *Concours de 1908* a été maintenu dans les mêmes termes qu'il a été arrêté et publié.

Le *Concours de 1907*, n'ayant provoqué aucun envoi dans les délais impartis, a été, à cause de l'importance du sujet, prorogé à 1909.

Ces propositions sont ratifiées par la Compagnie.

A la *Commission des Finances* ont assisté, outre les membres précités du bureau, MM. *Clavel*, *Robin*, *M. Deloche*, empêché, s'est fait excuser, comme pour la *Commission de Publication*.

M. Bruneton, trésorier, fait connaître le rapport qu'il a soumis à la Commission. Il s'exprime ainsi :

« Messieurs,

» Aux termes de l'article 40 de nos statuts, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu financier de la Compagnie pendant l'année 1907. Cet exposé sera divisé en cinq chapitres.

Chapitre I^{er}. — Compte ordinaire

Les recettes se sont élevées à.. Fr.	2.981 45
Les dépenses ont atteint.. .. .	2.979.45
Laissant un léger excédent de.....	<u>2.00</u>

Détail des recettes

37 cotisations de membres résidents (jetons 282 = 141 fr.).....	969
22 cotisations de membres non résidents.....	330
26 correspondants.....	260
A reporter.....	<u>1.559 »</u>

	Report.....	1.559	»
Subvention du Conseil Général....		600	
Subvention du Conseil Municipal..		500	
Droits de diplômes.....		50	
Remboursement de médailles par la Mairie.....		169	70
Vente de Mémoires.....		45	
Vente de jetons.....		14	50
Intérêts du compte courant chez MM. Arnaud et Cie.....		43	25
	Total des recettes..... Fr.	<u>2.981</u>	<u>45</u>

En caisse du Trésorier au 31 décem- bre 1906.....	264	55	
Solde du compte courant Arnaud.....	2.288	50	<u>2.553</u>
	Total de l'actif... Fr.	<u>5.534</u>	<u>50</u>

Détail des dépenses

Compte du Concierge de la Mairie.	200		
Frais avancés par lui.....	25		
Compte de M. Chastanier, Impri- meur, divers.....	146	50	
volume.....	1.475	1.621	
Concours (Prix et Médaille).....	300	20	
Achat de jetons et médailles.....	196	75	
Séance publique.....	74	60	
Envoi à M. Jungle, à Erlangen (Wollmollet).....	26	50	
Compte de Margraf, relieur.....	60	50	
Compte de M. Parguel, Lithographe	30		
Compte de M. Bergeret, Imprimeur à Nancy.....	125		
Abonnement aux Revues.....	22		
Service de la Bibliothèque.....	123	60	
Convocations (Bonnet).....	55	50	
Frais divers, encaissements, tim- bres, etc.....	68	30	
Souscription en faveur des inondés du Gard.....	50		
	Total des dépenses... Fr.	<u>2.979</u>	<u>45</u>

En caisse chez le Trésorier au		
31 décembre 1907	544 80	
Solde du compte courant	2.010 25	2.555 05
Total égal	Fr.	<u>5.534.50</u>

Chapitre II. — Compte des Jetons

Jetons argent Æ : solde 44, rendus 3 : total 47 ; distribués ou vendus 20 ; solde à nouveau 27.

Jetons argent Concours : Solde 16, acheté 50 : total 66 ; distribués 34 ; solde à nouveau 32.

Jetons bronze Concours 41 ; distribués 5 ; solde 36.

Jetons bronze Æ : solde 19, rentrés 381 ; distribués 405 dont 360 aux séances et 45 aux Commissions, ce qui donne une moyenne de présences de 18. Solde en déficit 5.

Chapitre III. — Compte de réserve

Rente Russe 1880, 4 0/0	Fr.	2.044 50
Remboursement des droits de succession Sabatier		2.479 50
Solde disponible au 31 décembre 1906		1.203 10
Encaissement d'intérêts (fr. 80 et 90).		170
Solde à nouveau	Fr.	<u>5.897 10</u>

Chapitre IV. — Fondation Maumenet

Cette fondation disposait de fr. 2.758 de rente 3 0/0, représentant un capital d'achat de fr. 93.515,30. Par suite du remboursement fait à M^e Bellot de fr. 7.817 il a fallu vendre fr. 225 de rente qui, au cours de fr. 95.025, ont produit fr. 7.108,60, ce qui a réduit les rentes au chiffre de fr. 2.533, représentant un capital d'achat de fr. 86.406,70 ; et une somme de fr. 708,40 a été prélevée sur la réserve. Mais les fr. 225 de rente ayant été vendus le 12 décembre 1906, coupon attaché, nous avons en-

caissé cette année fr. 2.589,25. Nous disposons d'un solde de fr. 1.299,25, soit une somme totale de fr. 3.888,50. Il a été accordé neuf bourses montant à fr. 2.450. Il reste un solde à nouveau de fr. 1.438,50.

Chapitre V. — *Fondation Jules Salles*

Cette fondation dispose de fr. 300 de rente, représentant un capital d'achat de fr. 10.138,05. Il a été attribué à M. Jean Vidal un prix de fr. 300. Le solde ancien était de fr. 325. Il se retrouve égal au 31 décembre 1907.

» J'ai l'honneur de déposer sur le bureau, à l'appui de mes comptes, les pièces justificatives et de solliciter l'approbation de ce rapport.

» *Le Trésorier,*

» F. BRUNETON. »

M. le secrétaire fait remarquer que des dépenses importantes et exceptionnelles ont été occasionnées par l'inauguration du *Monument Henri Révoil*. Elles ne se reproduiront pas. Le budget futur sera ainsi plus élastique et plus facilement équilibré.

Toutes explications nécessaires ou utiles ayant été fournies, avec les pièces à l'appui, les comptes sont approuvés dans leur intégralité par un vote unanime, sauf la voix du *trésorier* qui s'abstient pour obéir aux prescriptions de l'article 40 du règlement.

M. le président réitère à M. Bruneton les remerciements et les félicitations qu'en Commission il lui a adressés, et associe, avec leur assentiment, ses confrères à cette manifestation sympathique.

Est accordé l'échange des publications sollicité par la *R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna*.

On passe aux lectures.

M. *Reinaud* donne connaissance de ses poésies : *Les gorges du Tarn et Montpellier-le-Vieux*.

En l'absence de M. *Bondurand*, membre honoraire, M. le chanoine *François Durand* donne lecture du Mémoire adressé par ce confrère et qui a pour titre : *L'Eglise fortifiée de Langlade au XV^e siècle*. Il prendra place dans les *Mémoires*.

M. *Gal* communique un envoi de M. *Albert Roux*, correspondant à Sanilhac, dont le titre est : *Ce qu'il faut enseigner*.

Enfin, M. *Gal* donne connaissance d'une poésie dont il est l'auteur ; *Gratitude*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance es levée.

Séance du 7 mars 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; chanoine Ferry, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Delamare, Jouve, Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, Georges Fabre, Coulon, Poinso, Reboul, Mazauric, de Pognadoresse, *membres résidants* ; Faucher, *membre non résidant* ; Henri Roux, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 22 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il dépose également les hommages suivants, au nom de l'auteur :

FÉLIX MAZAURIC : *Recherches archéologiques sur le Larzac (Région du Gard)*.

FÉLIX MAZAURIC : *Les musées archéologiques de Nîmes. — Recherches et acquisitions (Années 1906 et 1907)*. — C'est le tirage à part du travail inséré aux *Mémoires* en cours d'impression.

Comme suite à la décision prise le 2 novem-1907, et conformément à l'avis de M. le *trésorier* dont les comptes ont été approuvés à la dernière séance, l'Académie adhère à la constitution du *Musée de la parole* et vote en sa faveur une somme de *cinquante francs*.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *membre résidant*. 22 membres présents au moment du scrutin y prennent part. Le dépouillement

donne l'unanimité des suffrages à M. le chanoine *Gustave Contestin*, docteur en théologie, qui est proclamé élu en remplacement de M. le chanoine *Julien* décédé.

Passant à la lecture annoncée, l'Académie entend M. le chanoine *Bonnefoi* qui l'intéresse vivement et l'instruit utilement sur ce sujet tout d'actualité : *La conquête de l'air et les ballons dirigeables*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 21 mars 1908

Présents : MM. Barral, *président*; chanoine Ferry, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, Coulon, Donnedieu de Vabres, Poinso, Reboul, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse, chanoine Contestin, *membres résidants*; Faucher, *membre non résidant*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis la dernière réunion.

Il y joint les hommages suivants, qu'il offre au nom des auteurs :

PIERRE FAREL : *Sénèque* (dont M. Mazel est chargé de rendre compte).

MONSEIGNEUR CONSTANS : *Procurons à l'Église des prêtres et de bons prêtres* (2^e édition).

GALIEN MINGAUD : *Observations sur la Saga Serrata*.

M. le *secrétaire* communique la lettre du 10 mars courant, par laquelle M. le *chanoine Contestin* lui accuse réception, en le remerciant, de la notification de son élection dans la dernière séance.

M. le *président* dit alors :

« Comme l'a constaté le procès-verbal dont vous venez d'entendre la lecture, l'Académie

» a choisi, pour succéder à M. le chanoine
» Julien, décédé, M. le chanoine Contestin.
» Notre nouveau confrère s'est distingué dans
» les lettres. Il a dirigé longtemps le Petit Sé-
» minaire de Beaucaire. Il a publié des Etudes
» appréciées dans le *Bulletin de l'art chrétien*
» et dans d'autres revues, notamment dans
» celle de l'Université catholique de Lyon.
» Nous espérons qu'il nous fera profiter de ses
» travaux. Je suis heureux de lui souhaiter la
» bienvenue parmi nous. »

M. le chanoine Contestin remercie M. le président des paroles bienveillantes par lesquelles il a salué son entrée dans la Compagnie. Il ne sait pas s'il pourra donner beaucoup aux travaux de la Compagnie. Il rassemblera ses notes, principalement ses notes d'archéologie, et fera de son mieux pour justifier le choix flatteur dont il a été l'objet.

M. le secrétaire communique la lettre suivante de M. Ponge, au sujet du *Musée de la Parole* :

» Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

» Le Comité Fondateur du Musée de Parole, très-sensible à l'honneur que lui a fait l'Académie de Nîmes en s'associant par un vote à ses efforts, très-reconnaissant de la donation de cinquante francs dont l'Académie de Nîmes a bien voulu accompagner ses vœux, vous prie d'être auprès de cette savante société l'interprète de ses sentiments de profonde gratitude.

» Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» Le Président du Comité Fondateur
du Musée de la Parole,

» PONGE

» Paris. le 17 Mars 1908. »

La *Société des Etudes Historiques*, par sa circulaire du 1^{er} mars 1908 (Paris), communique le programme avec les conditions du Concours ouvert par elle, pour le *Prix Raymond*.

Une circulaire adressée de Munich, le 7 mars 1908, par le Comité de l'Exposition de *Munich 1908*, se fait un « honneur d'inviter... à une visite de cette exposition ». C'est une Exposition d'art.

Est accordé l'échange de publications sollicité par la *Società di Storia patria per la Sicilia Orientale (Catania)*.

L'Académie se félicite de la réussite parfaite du *Musée de Bagnols*, si bien organisé par Mme *Garidel Alègre*.

M. le secrétaire perpétuel note avec satisfaction qu'un de nos anciens confrères les plus distingués et estimés, M. Torcapel, a légué au Muséum d'Histoire naturelle de la ville de Nîmes un lot important de sa belle collection de géologie et de minéralogie.

L'Académie apprend avec déplaisir que son pupille, M. *Fernand Janin*, ait échoué au Concours préparatoire pour le prix de Rome (architecture) en 1908.

On passe aux lectures.

M. *Lavergne* donne connaissance de son étude sur *les applications de l'Alcool dénaturé et la viticulture*. Ce travail sera inséré au volume des *Mémoires de 1908*.

M. *Gustave Fabre* donne lecture de l'envoi poétique de M. *Raymond Février*, membre non résidant : *la Bataille* (5 sonnets). — *Les Bourgeois de Calais* (3).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 4 avril 1908.

Présents : MM. Barral, *président* ; Deloche, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Reinaud, chanoine Bonnefoi. Coulon, Puech, Reboul, Mazauric, de Pougnaressesse, chanoine Contestin, *membres résidants* ; Faucher, *membre non résidant* ; Benoît-Germain, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 21 mars est lu et adopté.

M. *le président* expose les raisons pour lesquelles la séance a été indiquée pour cinq heures de relevée, au lieu de l'heure habituelle (8 h. soir). Un concert de bienfaisance au Grand Théâtre, ce soir, empêchait de nombreux membres d'assister à la réunion, après dîner, notamment M. *Mazauric*, premier orateur inscrit. Ces motifs et l'avance de la convocation sont approuvés.

A ce propos, M. *le président* fait remarquer que la prochaine séance de quinzaine coïnciderait avec le samedi de la Semaine Sainte, si elle était tenue au jour régulièrement fixé. Il semble que ce serait ainsi une réunion sans utilité pour le plus grand nombre, sinon pour tous, par des motifs divers. L'Académie, consultée, après avis exprimés, avance cette séance de huitaine et désigne pour la réunion le samedi 11 avril courant. La suivante, restant au 2 mai prochain, reprendra la série réglementaire qui sera continuée de quinzaine en quinzaine, dans l'ordre voulu.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui

sont arrivées depuis la dernière réunion.

Il fait, au nom des auteurs, hommage des ouvrages suivants :

COMTE DE CAIX DE SAINT-AYMOUR : *Le Temple de la Forêt d'Halatte et ses Ex-voto.*

FRÈRE THÉODAT-GERMAIN : *Les Frères des Ecoles chrétiennes à Alais.*

Le premier de ces ouvrages est celui dont le compte rendu, œuvre posthume du regretté chanoine Julien, par M. le chanoine François Durand, a été présenté et lu à la séance du 28 décembre 1907 (*Bulletin de 1907*, pages 117 et suiv.).

M. le secrétaire fait part avec douleur du malheur qui vient de frapper à nouveau notre confrère le marquis de Castelnau, membre honoraire. Le décès de son petit-fils, Henry de Moly, enlevé rapidement, dans sa 6^e année, le 25 mars 1908 (Paris, 5, avenue de La Bourdonnais), atteint d'autant plus cruellement sa famille que son père, le lieutenant Edouard de Moly, avait été naguère tragiquement ravi aux siens. Le procès-verbal exprimera la profonde sympathie de l'Académie pour le confrère si durement éprouvé.

M. le secrétaire raconte la visite qu'il a reçue, le dimanche 22 mars dernier, de M. Paul Révoil, ambassadeur à Madrid, membre honoraire. M. Révoil a tenté de voir, en son court passage dans notre ville, quelques-uns des membres de l'Académie. Il a chargé spécialement le secrétaire perpétuel, qu'il a pu rencontrer, d'exprimer à ses confrères, en le rappelant à leur souvenir, toute sa reconnaissance pour la grande part que la Compagnie a prise à la glorification de son père, Henri Révoil, avec l'érection et l'inauguration (en 1906) du monument élevé en l'honneur de cet illustre architecte.

M. le secrétaire communique les programmes des Concours pour l'année 1908 de l'A-

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET
ARTS DE MARSEILLE, ainsi que les programmes
des *Concours de 1910*, ouverts par l'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE
SAVOIE.

On arrive aux lectures annoncées.

M. *Mazauric* donne connaissance de son
mémoire, qu'il appuie sur la présentation de
nombreux plans, sur *Les souterrains des*
Arènes de Nîmes.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la
suite en est renvoyée à une réunion ultérieure,
et la séance est levée.

Séance du 11 avril 1908

Présents : MM. Maruéjol, *vice-président*, remplaçant M. Barral, *président*, absent ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Allard, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, Jouve, chanoine Bonnefoi, Georges Fabre, Coulon, Poinso, Mazauric, chanoine Contestin, *membres résidents* ; Faucher, *membre non résident* ; Benoît-Germain, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il offre, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

R. P. DE LA CROIX, S. J. : *A propos de Saint-Philibert-de-Grandlieu. — Réponse à une critique de M. L. Maître.*

M. le *président* communique, avec les documents qui l'accompagnent, une circulaire du *Comité d'organisation de la Société internationale de dialectologie romane*. L'intérêt de cette fondation est certain et évident. On attendra, pour prendre une décision, que la période d'organisation soit terminée, tout au moins plus avancée.

M. le *secrétaire* communique un article sur *Le Pont de la Guillotière*, paru dans un journal de Lyon, *Le Salut public*, du dimanche 5 avril 1908, et dont est l'auteur anonyme *Un Passant*, *Insp. de la S. F. A.* (M. Bruguière-Roure, *membre non résident de l'Académie*, à qui il a adressé le numéro).

On passe aux lectures.

L'Académie entend d'abord et accueille avec satisfaction celle de M. *le chanoine François Durand, président en 1907*, sur les travaux de l'année dernière. Ce compte rendu réglementaire figurera au programme de la prochaine séance publique.

M. *Benoît-Germain* donne ensuite connaissance de sa fable patoise :

LIS DOS SAOUSSAS

Ségnur Lioun sus lis bestias regnava.
Era bon ; soun puple l'aïmava.
Per el, voulié de tout cur
Dé sis sujets lou bounhur.
Era oussi galavard : avié la bouca fina.
Per lou souen de sa cousina
Despensava forço temps
Et forço argent.
Un jour soun cousinier.. (Tant et tant de medaïos,
De crous et de crachàs, des courdouns rouge, blu,
De soun rey avié recaoupu,
Que penjavoun jusqu'à sis braïos.)
Un jour soun cousinier y apresta un beou lapin
Embé tant bona saoussa ou vin
Que Mounségnur Lioun s'en lippé lis babinas.
N'en oublidé lou léou et lis mechinas
Qu'avié trouva la velha ou souer tant savourous.
N'en sounjava la nieu quand tout d'un cop se haussa
Sus soun sean : « Rendre moun puple hurous,
L'aï trouva lou mouyen ; — soudis — aquéla saoussa ! »
Dé gioia lança en l'er soun bounet de coutoun ;
Saouta dou lié ; més soun vestoun ;
Couris à sa taoula et grifouna
Un décret : « Voste sire ourdouna
A toutis gens, pichots ou grands,

Gras ou maïgres, d'ara en avant,
De manja soun recatè à la saoussa piquanta. »

Sa compousicion savanta
Èra sus lou décret. S'y mesclava dedins
Saou et pebre, vinaïgre, un veïre de bon vin
De Laouzeto ou, seloun li boursas, de Madera,
Férigoulo, lourier, cherfieu!, coural, taperas,
Api, cébas, alhets, jus et pel de limoun,
Et de moustarda à l'estragoun.

Mêmo la gent que manja de fartalha
Duvié trempa lou fen, l'erba, lou bren, la palha
Dins aquel soupiquet. Per lis countravenents,
Duvien estre estranglà, més en saoussa piquanta,
Et manjà per lou rey, sa familia et sis gents ;
Trop hurous de mouri de façoun tan galanta.
En sinnant lou décret lou Lioun s'atendris :
« Moun puple per toujours vaï estre hurous », soudis.—
Mai véj'aquei qu'après très ou quatre mésadas,
Toutis lis bestias an lis tripas enflamadas,
Et coulica d'ici et coulica d'ilaï.

Tant y a que maï que jamai
La vila embé lis champs dévénoun tributari
Di médécins et dis apouticari,
Et, péchaïre, oussi dis noutari
Per souens, médicaments
Et testaments.

Per aquélis Messieus era granda la festa.
Savien pas pus enté vira sa testa.
N'en vengué d'aïgo à soun moulin.
Manqué lou grame et la grana de lin.
Que sé n'en vendégué, a pés d'or, de poutringas
Et touta mena de séringas !
Per bounhur, d'indigestioun
Mourigué Mounseigneur Lioun.
Soun fil yé succédé. D'un cur bon et sincèro,
Voulié faire, coumo soun péro,
Lou bounhur de sis sujets.
Révouqué pas lou décret, maï changé
En saoussa blanca la piquanta.

Giouyoux, lou puplé faï una festa esclatanta.
La malandra passé. Ou bout de quacouque temps
Lis porcs grougnoun; lis cats, lis chins soun pas coun-
[tents.

A-cha-paou dou bestiaou dis champs et dé la vila
La saoussa blanca aoumenta et souleva la bila.

N'an lou lomi. Lagnads, mandoun dé députa

Ou rey per demanda un paou de libertà,

Pas qu'un pessu, dins l'ourdinari.

Per la santà yé pareï necessari.

« Amis, de bon cur lou voudrieï, —

Respond lou rey —

Mai serias malhurous. Es dins la saoussa blanca
Que résida tout lou bounhur, et, maougra vous,

Vole à tout pris vous rendre hurous. » —

« Dé ségur noste rey baranca, —

En s'en anan, disoun lis députa —

Décidamen lou fou faire saouta. »

Et l'idéïa prend corp; dins li cervels camina,

S'empara dis esprits; l'émuta se machina.

Dou cop, bestias dis champs, dis vilas, dis déserts,

Eglos, chins, passerouns, cats, mouïssaous, porcs,
[luzerts,

Bioous, chivaous, éléfants, saouterélas, fournigas,

Rinards et coëtera formoun coumplots et ligas.

Y a grand treboal. Lou rey reguinna; yé couroun sus.

S'enfugis; revengué pas pus.

Pou après mourigué de la doulou de veïre

Que soun puple emmascad ague pas vougu creïre

Que la saoussa blanca ès lou coumble dou bounhur.

Que siégue ansin ou noun, lou puple éra vaincur.

Se prouclamé la República.

(Es pas qu'acò vogue ben maï.

Lou mot ès béou; mai, lou mot. dé qué faï :

Nous fou juja sus la pratiqua.

Y a républica et républica.)

Un viel Rinard qu'avie dé sen

N'en ségué noumâ président,

Et per counjurâ la coulica,

Décrété que toutis poudrien,
Embé la saoussa que voudrien,
D'ara en avant manjà sa biassa,
Et mémo aprestà sa fricassa
Sans saoussa, s'acò yé counven.
Tout lou mounde segué counten.

En toutis rens, ségnurs, bourgés ou proulétari
Rencountrarés dé douctrinari
Que vous diran : « Aven touta la vérité,
Es naoutris, naoutris souls que duvés escoutà. »
Sé lis métés à vostra testa,
Boutas, sérés leou à la festa.
Voudran vous rendre hurous. Sé soun plan réussis,
Tant miel ! Acò sés pas encara vis.
Dins la plus bela obra umana
Y a toujours un pount malaou
Que, coumo un verme en la lana,
Rousiga et destruis l'oustaou.
Et sé lou plan es maou bastid ? Aï, miserables !
N'en toumbarà des cops sus vostis rables.
Sérés dins lou fialas ; sérés dins un courset :
A lou faire pétà tiraran lou lacet.
De leys, décrets, réglaments, circulari,
Vous emberlificoutaran ;
De talhas vous escrasaran
Et soutendran
Qu'à vostis intéres soun obra es nécessari.
Mis chers amis, mesfia-vous
D'aquelis gents, fanatis, ourgulhous,
Grands, pichots, clercs, laïcs, qu'à tout pris voloun
[faire
La félicita dou terraïre.
Voou ben maï, crésés n'en ma feble outourità,
Un paou men de bounhur et maï de libertà.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Séance du 2 mai 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Delamare, Jouve, Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, La Haye, Georges Fabre, Coulon, Mazauric, chanoine Contestin, *membres résidents* ; Benoît-Germain, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il fait hommage, au nom de l'auteur, de l'opuscule suivant :

LOUIS VEDEL : *Observations sur le synchronisme des divisions stratigraphiques établies pour le bassin houiller de la Cèze.*

M. le *président* félicite M. le *chanoine François Durand* du succès légitime obtenu par sa lecture au Congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne en 1908. Il se réjouit pour la Compagnie de ce succès de son délégué.

Le *Journal officiel* (numéro du 24 avril 1908) rend compte de cette lecture dans les termes suivants :

« M. le chanoine François Durand lit une notice sur un bas-relief accompagné d'inscriptions, daté de 1133, et conservé au musée de Nîmes. Ce bas-relief représente saint Léonard à l'entrée d'une prison ; un prisonnier est à genoux devant lui ; à côté, un autre prisonnier s'age-

nouille devant Saint-Jean ; enfin, un troisième groupe figure la Vierge assise, tenant son enfant.

* Outre l'inscription qui donne la date d'un emprisonnement, on remarque une inscription qui sort de la bouche de Saint Jean, formulée en languedocien, mais qui signifie : « Seigneur, voici Gaspar, ayez pitié de lui » ; une autre inscription partant de la bouche de l'enfant Jésus : « Soyez les bienvenus, il sera délivré ». Ce bas-relief paraît être un ex-voto exécuté en reconnaissance de Gaspard. La date de l'emprisonnement est inscrite en termes précis, le jour des calendes d'avril ; la date de la délivrance était sans doute gravée sur le cadre mouluré qui entourait le bas-relief. »

L'ordre du jour appelle l'élection de deux *correspondants* :

Sont nommés à l'unanimité par deux scrutins successifs :

MM. *Pierre Farel, pasteur à Congénies (Gard), et Henry Nègre, compositeur de musique, 41, rue des Martyrs, à Paris.*

On passe aux lectures.

M. le président *Barral* donne connaissance de l'étude qu'il a préparée sous ce titre : *La mer et les lois de l'évolution*. C'est l'allocution qu'en sa qualité il destine à l'ouverture de la prochaine séance publique. Ce travail est fort goûté et vivement applaudi.

Cette séance publique est définitivement fixée, sous l'agrément de la municipalité, au mardi 26 mai courant.

Le programme en est arrêté de la façon suivante :

1° M. BARRAL, président : *La Mer et les Lois de l'évolution.*

2° M. le chanoine François DURAND : *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1907.*

3^o M. MAZAURIC : *Distribution de récompenses aux donateurs d'objets aux Musées.*

4^o M. P. CLAUZEL, secrétaire perpétuel : *Concours et Legs.*

5^o M. Raymond FÉVRIER : *Poèmes du Moyen-Age : Les Bourgeois de Calais* (3 sonnets).

6^o M. JAN DE LA TOURMAGNE : *Lou Vieil et li très joviné garçoun* (fable posthume en dialecte nimois, lue par M. Jules GAL).

M. Deloche donne ensuite lecture de la première partie de son étude sur *Les Sciences physiques et naturelles dans le Livre de Job.*

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 16 Mai 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Delamare, Jouve, Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Poinso, Reboul, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, *membres résidants* ; Benoît Germain, *membre honoraire* ; Henri Roux, Henry Nègre, *correspondants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 mai est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

Il y joint les ouvrages suivants dont il fait hommage au nom des auteurs :

ALBERT DURAND : *Un martyr oublié, l'abbé Louis Gardès, Prieur de Ceyrac (Gard), 1754-1794.*

Le commandant EMILE ESPÉRANDIEU : *Les fouilles d'Alesia de 1906 (Rapport).*

M. le *secrétaire* communique la lettre de remerciement de M. Pierre Farel, élu *correspondant* à la dernière séance.

M. Henry Nègre, présent à la séance, reçoit le meilleur accueil de la Compagnie et la remercie de sa nomination.

Le Comité constitué par le *Syndicat de la Presse du département de Constantine* pour élever un monument à la mémoire de M. DE CALASSANTI-MOTYLINSKI officier interprète principal de l'armée d'Afrique, directeur de la Méderça et professeur de la chaire publique

d'arabe à Constantine, mort, le 2 mars 1907, presque subitement, à l'âge de 53 ans, à la suite des fatigues endurées dans un voyage officiel d'exploration à travers le Hoggar et le pays des Touareg, sollicite une souscription, dans une circulaire datée de Constantine, le 20 avril dernier. Conformément à de constants errements, l'Académie déclare s'abstenir.

M. le président relate la réunion de la Commission du Legs Jules Salles, laquelle a eu lieu la veille, vendredi 15 mai courant, à 5 heures du soir. Etaient présents : MM. Barral, Clauzel, Jouve, Bruneton, de Balincourt, membres du bureau, à qui étaient adjoints : MM. Reinaud, chanoine François Durand, Gal, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon. M. le président expose la décision de la Commission et les motifs qui l'ont dictée. Cette proposition est adoptée sans opposition. En conséquence, le Prix Jules Salles est accordé à M. Gustave Cabanès, instituteur, membre de la Société d'Etude des sciences naturelles de Nîmes, membre et ex-secrétaire général de la Société d'Horticulture du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, pour l'ensemble de ses publications et notamment pour son *Catalogue des noms patois usités dans le Gard pour désigner les plantes et les arbres*.

M. Jules Gal communique un quatrain (poésie patoise) de M. Albert Roux, correspondant, de Sanilhac, à Moussu Gaston Boissier, mestre de l'Academia francesa.

M. Deloche continue la lecture de son mémoire sur *Les sciences physiques et naturelles dans le livre de Job*.

Enfin, M. le chanoine François Durand s'exprime ainsi sur *La section d'archéologie au Congrès des Sociétés savantes de 1908, à Paris* :

« La section d'archéologie, au Congrès des Sociétés savantes, à Paris, a tenu ses réunions

dans l'amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne. M. Héron de Villefosse a été le président de la section.

..

» La *première séance* s'ouvre par une lecture d'un correspondant de l'Académie de Nîmes et du Comité de l'Art chrétien, M. l'abbé Chailan, sur un couvercle de sarcophage jadis conservé dans la chapelle de N-D. de Vallauris, aujourd'hui au musée de Draguignan, et sur un fragment de sarcophage des Saintes-Maries de la Mer, en Camargue. Les deux monuments sont du deuxième siècle.

» M. Collard a envoyé une étude sur les pyramides tronquées ou pesons de terre cuite, chez les Gallo-Romains. Il y voit des contre-poids de tisserands.

» M. Georges Doublet a envoyé un travail sur une statuette de bronze de 0^m085 millimètres qu'il croit être d'art ligure et non d'art phénicien. Elle représente un homme, dont le bas du corps est nu, et le haut vêtu, avec casque à nasal, surmonté d'une crête aplatie, au sommet du crâne.

» M le secrétaire communique un catalogue de pièces de verreries antiques, provenant de sépultures du département de l'Oise, dressé par M. Houlé.

» M Charles Magne parle d'une statuette de bronze trouvée au carrefour du boulevard Saint-Marcel et de l'avenue des Gobelins, à Paris, sur l'emplacement d'un cimetière gallo-romain et mérovingien. Sa hauteur est de 0,13 centimètres, elle représente un génie funèbre, et rappelle la statue antique du Louvre du repos éternel.

» M. Monceaux rend compte des découvertes de Dougga (Tunisie) relatives à des martyrs locaux, très populaires en Afrique jusqu'au temps de saint Augustin.

» Enfin M. *Héron de Villefosse* rend compte d'une note du R. P. *Delattre*, sur une lamelle de cuivre, partie du bras transversal d'une croix-reliquaire du cinquième siècle.

..

» La *deuxième séance* du Congrès (mercredi matin) s'ouvre par le compte rendu des fouilles d'une villa romaine à Muids (Eure) par M. *Angérard*. Les résultats ressemblent aux découvertes ordinaires en pareil cas : poteries, timon de char, fragments de peintures murales, pendeloque en bronze représentant un priape, et quelques monnaies qui permettent d'assigner la date du milieu du troisième siècle, pour l'incendie de la villa.

» M. *Beranger* lit un mémoire sur l'atelier monétaire de Caen (1417-1772).

» M. *Boulanger* communique une notice sur différents vases de bronze, trouvés à Caix (Somme) dans une sépulture étrusque, d'après lui. Mais une discussion s'engage et on conclut à des caractères franchement romains, semblables à ceux de Pompéi.

» M. *Emile Chanel* étudie les peintures de la villa romaine de Pérignat à Izerore (Ain). Tous les caractères apparaissent clairement pompéiens, ressemblant surtout à la villa dite de « *la paroi noire* », à Pompéi.

» Enfin M. *le docteur Leblond* lit une étude sur une centaine de monnaies gauloises recueillies depuis quelque temps dans l'arrondissement de Beauvais. Il arrive à préciser nettement les types des Bellovaques et à les différencier d'avec ceux des Suessions, des Ambiens et des Véliocasses, peuples voisins.

..

» A la troisième séance (soir du mercredi 22 avril) M. *l'abbé Armand d'Agnel* lit un mémoire sur un genre de coffrets provençaux en bois peint et émaillés, à l'imitation du cuir ouvragé, du quinzième siècle. On y constate

l'influence de l'art italien et de l'art espagnol, qui ont si puissamment agi sur les œuvres méridionales pendant tout le moyen âge, mais surtout au quinzième siècle. Cependant cette influence n'exclut pas l'art français, et l'on peut dire que les provençaux ont su demeurer personnels en s'inspirant de ces trois écoles.

» M. *Bizot* a envoyé un mémoire sur les mosaïques romaines découvertes à Vienne (Isère). L'art et le procédé y sont identiques aux mosaïques trouvées à Nîmes.

» M. *Octave Bobeau* communique une étude sur l'architecture romane en Touraine, qu'il appelle *martinienne* pour la différencier de l'école poitevine. La première se montre sévère dans ses lignes et ses décorations dont elle est plutôt avare, la seconde paraît exubérante dans ses plans et dans ses ornements.

» M. *l'abbé Bonno* adresse au Congrès une étude sur une chasuble provenant de l'abbaye de Chelles en toile de lin brodée de soies en trois couleurs. Elle est du quatorzième siècle.

» M. *l'abbé Bossebeuf* fait une communication sur un ex-voto, jadis conservé au mont Saint-Michel, consistant en un bouclier et en une épée de bronze de petites dimensions, qui lui paraissent d'origine irlandaise et remonter au dixième siècle.

» M. *Léon Coutil* entretient l'assemblée du culte de Sainte Clotilde aux Andelys (Eure), où la sainte reine avait fondé un monastère, dont la réputation égala celles de Chelles et de Farmoutier. Les recherches ont établi l'existence dans ce monastère d'un baptistère par immersion.

» M. *de Montégut* communique une notice sur le sarcophage de Sainte Quitterie, dans la crypte de l'église du Mas-d'Aire. Cette sainte passait pour guérir de la rage.

» Enfin M. *Robert Roger* lit un mémoire sur

le cimetière barbare de Tabariane près Teilhet (Ariège). On y a trouvé divers objets : scramasaxe, agrafe de ceinturon, rouelle de suspension, etc., qui sont au musée St-Raymond de Toulouse. Ce cimetière date du cinquième siècle.

..

» J'eus l'honneur de faire ma lecture à l'ouverture de la séance du jeudi matin, sur « *le bas-relief du prisonnier et ses inscriptions de 1333* », du musée de Nîmes. Les membres présents du congrès furent unanimes à voir dans ce petit monument un ex voto, en reconnaissance de la libération d'un prisonnier.

» M. le *docteur Meunier* apporte un mémoire sur les fouilles, par lui pratiquées, sur l'établissement céramique gallo-romain d'Autry (Meuse). Il semble qu'il fut fondé par des ouvriers venus du midi de la Gaule, si l'on s'en rapporte aux cinquante-huit noms de potiers connus, à Autry. Des renseignements précieux sont fournis sur la construction des fours à potier.

» M. *de Saint-Saud* signale plusieurs pierres tombales des seizième et dix-septième siècles à Boismé (Deux Sèvres).

» M. *l'abbé Nicolas* communique un travail sur des inscriptions du moyen âge et des temps modernes, de l'ancien doyenné de Juvigny (Meuse).

» M. *Léon de Vesly* rend compte des fouilles qu'il a faites sur le plateau de Boos (Seine-Inférieure). Plusieurs villas ont été découvertes; toutes sont situées entre la crête géographique et la crête militaire, ce qui procure deux avantages : abri contre le vent du nord, et défense plus facile contre les ennemis. Une nécropole franque peut y être datée du septième siècle. Les objets sont les mêmes qu'on retrouve partout.

» M. *Plessier* parle de l'importance du culte

de Mercure aux environs de Compiègne, à l'époque gallo-romaine. Une stèle représente le dieu avec sa Parèdre ou Rosmerta, et une corne d'abondance, que l'on trouve, pour la première fois, associée à Mercure, dans le nord de la France.

» Enfin M. *Raimbaud* fait connaître les conditions dans lesquelles disparut le monnayage des archevêques d'Arles, dont le premier titre connu est une charte de Louis l'Aveugle, à Manassès, en 921, et la fin date du 28 août 1539.

A la séance du jeudi soir, M. *l'abbé Bonno* fait présenter un certain nombre de silex taillés, recueillis dans les ballastières de Chelles, sur lesquels sont portées d'intéressantes observations.

» M. *Ulysse Dumas* a écrit une note sur la dalle sculptée de Saint-Victor, près d'Uzès (Gard). Il communique ensuite une seconde note sur les différents facies des instruments néolithiques du Gard. Il a pu observer cinquante gisements sur un territoire d'environ vingt kilomètres carrés. Ses conclusions l'amènent à retrouver l'époque de la hache polie. Les pointes de flèches montrent des industries dissemblables des manières généralement connues. Des photographies aident M. Dumas dans ses explications

» M. *Martel* entretient le Congrès des gravures et peintures préhistoriques tracées sur les parois des grottes ou sur des rochers isolés. Il critique les auteurs qui font remonter ces monuments à des âges extrêmement reculés.

» M. *l'abbé Parat* fait une communication sur l'existence de la poterie à l'époque magdalénienne, dans les cavernes. Il expose les résultats de ses recherches faites dans 108 grottes de l'Yonne. Jamais la poterie n'a été associée aux mobiliers et faunes quaternaires.

» M. le docteur Capitan et M. Reynier communiquent leurs observations sur les incisions que l'on observe sur des fragments de grès dans diverses stations néolithiques dans les environs de Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). Leur valeur comme preuve de l'existence d'un être intelligent est nulle.

» M. Plessier traite enfin de la perforation des silex et autres matières dures à l'époque néolithique. Il conclut qu'un silex pouvait parfaitement servir à en percer un autre, ce qu'il démontre avec deux pièces authentiques, dont l'une est un rognon méplat de 0^m12 sur 0^m09 ; et l'autre, de forme prismatique quadrangulaire, a 0^m09 de longueur et se termine en pointe mousse.

» M. Plessier termine sa communication par une liste de casse-têtes de silex ou autres matières, trouvés jusqu'ici, dans le département de l'Oise.

» Après la séance, M. le docteur Capitan a conduit l'assemblée au collège de France, où il a fait, avec le secours de cinquante projections, une conférence sur l'évolution de la poterie commune à Paris, depuis l'époque néolithique jusqu'au dix-huitième siècle. Toutes les pièces représentées ont été trouvées dans le sous-sol de Paris, la plupart en position stratigraphique, dans des couches correspondant à chaque époque.

» Il serait à souhaiter qu'on en fit autant pour chaque grande ville de France.

» La section d'archéologie a clos ainsi ses travaux par une synthèse des plus instructives et des plus intéressantes. »

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance publique du 26 mai 1908

Cette séance a été tenue, ainsi qu'il avait été décidé, avec l'autorisation de la municipalité, dans la galerie Jules Salles, le mardi 26 mai 1908, à huit heures et demie du soir.

Présents : MM. Barral, *président*; Deloche, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, Gal, La Haye, Georges Fabre, Coulon, Raphel, Mazauric, de Pougnaressesse, chanoine Contestin, *membres résidents*; Enjalbert, Benoît-Germain, *membres honoraires*; Farel, Henry Nègre, *correspondants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le Préfet et M. le Maire s'étaient excusés pour des motifs divers.

M. Poinso s'était également excusé pour raison de santé.

Les lectures se sont succédé et le programme a été rempli conformément aux décisions prises à ce sujet.

M. le docteur Barral, *président*, a étudié *La Mer et les lois de l'évolution*.

M. le chanoine François Durand, *président en 1907*, a fourni le *compte rendu des travaux de l'Académie pendant le cours de cette année*.

M. Mazauric a donné lecture des *Listes des récompenses accordées aux donateurs de nos Musées*.

DONATEURS AU CABINET DES MÉDAILLES

Médailles en vermeil

1. MM. Charles Oman, professeur à Oxford (Angleterre).
2. Monseigneur Arnal du Curel, évêque de Monaco.
3. Vernon Carleton Brown, 80, Broadway (New-York).
4. Paul Faucher, 56, rue Ménard, Nîmes.
5. Henri Maclean Bigoterie, Guernesey.
6. John Weare, professeur à l'Université de Harward (Etats-Unis).
7. Mme F. Thompson, New-York (Etats-Unis).

Médailles en argent

1. MM. Albert Sanders, 10, Second Hove Sussex.
2. Roussel, Receveur de l'Enregistrement à Angais (B.-P.).
3. Mme Charles Liotard, avenue Feuchères, 13 Nîmes.
4. MM. Antonin Berthier, imprimeur, de Beaucaire.
5. le colonel Borradaile (Larkbère Claplan Park, S.-W. Londres).
6. Allende Sallazar, ministre des Affaires étrangères d'Espagne (don par entremise de M. Paul Révoil, ambassadeur).

Remerciements

1. M. Henri Rouquier, de Bouillargues.
2. Mme Grotz Reclus, quai de la Fontaine, à Nîmes.
3. M. L. Campocasso, capitaine de la gen-

- darmerie Impériale à Serres (Macédoine).
4. MM. Julien Cadenet, 29, rue Colbert, à Nîmes.
 5. Léon Monsonégo, commerçant, à Mostaganem (Algérie).
 6. Louis Péguet. Châteaublanc, Montfavet (Vaucluse).
 7. Fricon, entrepreneur de serrurerie, rue Raymond Marc, Nîmes.
 8. Albert Raynaud, rue de Sauve, 14, à Nîmes.
 9. le comte de Régis de Gatimel, maire de Mézoargues (Bouches du-Rhône).
 10. Bex, fonctionnaire colonial (Nouvelle-Calédonie).
 11. Félix Mazauric, conservateur du Musée archéologique, Nîmes.
 12. le chanoine François Durand, aumônier du Lycée de Nîmes.
 13. Richard Médéric, de Redessan.
 14. Robert Gardiner, 62, Codogan Square, Londres.
 15. Michel Jouve, conseiller à la Cour d'appel de Nîmes.
 16. A. C. Sauvage, rue Cart, 7, vétérinaire, à Nîmes.
 17. Emile Saurel, 12, rue de la Lampèze, Nîmes.
 18. Henri Beauquier, publiciste, à Nîmes.
 19. Paul Guiraud, Officier d'Académie, à Anduze.
 20. Jean Foulc, de Saint Côme (Gard).
 21. Marius Laurent, impasse Magenta, Nîmes.
 22. Urbain Lamouroux, 6, rue Roussy, à Nîmes.
 23. Stéphan, gardien chef de la Maison d'arrêt, Nîmes.

24. MM. Bonnafous, 19, rue Saint-Roch-des-Minimes, Toulouse.
25. Henri Allier, de Manduel.
26. Louis Martel, de Lunel.

DONATEURS AUX MUSÉES ARCHÉOLOGIQUES

Médailles de vermeil

1. MM. Emile Guimet, directeur du Musée Guimet, à Paris.
2. Louis Séguin, à Nimes.

Médailles d'argent

1. MM. P. Vidal, de Nimes.
2. J. Brahic, de Nimes.
3. Mlle Octavie Rebuffat, de Nimes.
4. M. G. Bruguiier, serrurier, de Nimes.
5. Mme et M. Monnier-Abbal, de Nimes.
6. MM. H. Martin, de Montmirat.
7. E. Clot, maire de Tornac.
8. Paul Marignan, de Maruéjols.
9. Persin, de Clarensac.
10. Aug. Roux, de Montmirat.
11. Aug. Rouvière, laitier, de Nimes.
12. Louis Dumont, de Clarensac.
13. Mme veuve Jonquet, de Brignon.

M. Clauzel, secrétaire perpétuel, a donné lecture de son *Rapport sur les Concours et Legs*.

En l'absence de M. R. Février, M. Gustave Fabre a donné connaissance de l'envoi poétique de ce confrère, *membre non résidant*, c'est-à-dire de l'un de ses *Poèmes du Moyen-Age* : *Les Bourgeois de Calais* (3 sonnets).

Enfin, M. Jules Gal a débité l'œuvre posthume de *Jan de la Tourmagne*, ancien *membre résidant* : *Lou Vieil et li très jouné garçoun*, fable patoise en dialecte nimois, imitée de La Fontaine, « Le Vieillard et les trois jeunes hommes. »

La séance a été ensuite levée.

Séance du 30 Mai 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Bruneton, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Mazaauric, chanoine Contestin, *membres résidants* ; Benoît-Germain, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai et celui de la séance publique du 26 mai sont lus et adoptés.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

Par lettre du 19 de ce mois, M. le Maire demande la désignation d'un délégué à la *Commission de distribution du Legs Boucher de Crévecœur de Perthes (année 1908)*. M. le docteur Barral, *président*, reçoit et accepte cette délégation de la Compagnie.

La *Direction du Musée de la ville de Vérone* envoie un numéro (*Anno II — Fascicolo I*) de son bulletin *Madonna Verona* et sollicite l'échange de ses publications avec celles de l'Académie. Cet échange est accepté et accordé.

Il est procédé à l'élection d'un *correspondant*. Le scrutin donne l'unanimité des voix des membres présents et votants à M. Jean Renouard, *homme de lettres*, 47, rue de Vaugirard, à Paris, dont un volume de poésies a été couronné par l'Académie française.

On arrive aux lectures annoncées.

M. *Deloche* termine celle de son étude sur *les Sciences physiques et naturelles dans le livre de Job*.

M. *Mazel* occupe la fin de la séance avec son *rapport* sur l'hommage de M. *Pierre Farel* intitulé *Sénèque*. Ce compte rendu dit :

« Messieurs,

» Voici quelque temps que M. P. Farel, pasteur à Congéniès, a fait paraître un curieux et intéressant travail sur Sénèque. C'est là, comme il nous l'a dit, le fruit d'une longue fréquentation avec ce sage du premier siècle de notre ère, ce philosophe moraliste, longtemps méconnu, calomnié même indignement et qu'il était réservé au traducteur La Grange et à son éditeur de réhabiliter à la fin du dix-huitième siècle.

» L'œuvre de M. P. Farel, adressée en hommage à notre Académie, a été pour moi, je n'hésite pas à le dire, une véritable révélation.

» Luc. Anneus Seneca, né à Cordoue, l'an 2 ou 3 de J.-C., était le fils du Rhéteur Marc Anneus Seneca et d'Helvia, espagnole d'un grand esprit et d'un beau caractère.

» Venu jeune à Rome avec son père, Sénèque s'adonna de bonne heure à l'art oratoire et à la philosophie, et brilla de telle façon au Forum et au Sénat, qu'il excita la jalousie redoutable de Caligula. Plus tard (devenu suspect à Claude, je ne sais pour quel motif), il fut exilé en Corse, où il resta dix années consécutives. Mais grâce à l'influence d'Agrippine, il rentra en faveur et parvint, en l'an 50, à être désigné comme le précepteur de Néron, qui ne me fait pas l'effet d'avoir mis à profit ses doctes leçons. En tous cas, quinze ans après, réputé censeur incommode, chassé de la Cour impé-

riale et peu après enveloppé sournoisement dans la conspiration de Calpurnius Pison (65), Sénèque reçut l'ordre de se donner la mort. Ce qu'il fit avec un réel courage au commencement de l'an 66. Il avait 62 ans.

» Sénèque a laissé un nombre considérable d'écrits philosophiques et de tragédies. Ses œuvres ont été éditées et commentées plusieurs fois, depuis 1515 (Bâle, édition d'Erasme), jusqu'en 1832 (édition Bouillet) et 1847 (édition Fickert, à Leipzig).

» L'étude de M. Farel, livré à lui-même dans son village et par conséquent réduit à ses seules ressources, n'en est que plus méritoire. Entré de bonne heure en commerce assidu avec ce grand esprit, ce n'est qu'après un long temps et d'inlassables lectures qu'il s'est assimilé la manière de voir, la pensée intime de ce vertueux philosophe et finalement il est resté sous le charme de sa fréquentation.

» C'est surtout la correspondance de Sénèque avec Lucilius, qui ne comprend pas moins de 124 lettres, que M. Farel a mise à contribution, et grâce aux nombreuses citations qu'il en a faites, aux extraits choisis qu'il nous en a donnés, il ne lui a pas été difficile de prouver clairement que notre philosophe n'est ni un déclamateur, ni un sophiste, et que, contrairement à la manière de voir de certains critiques, il a été moins préoccupé de bien dire que de bien faire.

» Écoutons-le, par exemple, au sujet des richesses : « Le sage, dit-il, ne court pas après elles, mais il les estime, il les accueille, non dans son cœur mais dans sa maison, et s'il en dispose en maître c'est pour atteindre à un plus haut degré de vertu ». Avec bien d'autres, il sait s'accommoder de l'abondance et de la pauvreté.

» De bonne heure, Sénèque, on le voit, s'est adonné à une sage philosophie pratique, et il ne s'en est jamais départi. En effet, soit dans

l'exercice de ses fonctions publiques, soit comme modeste particulier, il s'est évertué à en faire l'application aux actes de sa vie quotidienne.

» Vous me demanderez où notre philosophe a été chercher les leçons de la Sagesse?...

» Je répondrai : chez les anciens d'abord et puis en lui-même, par le secours de Dieu, s'entend. « Dieu ou les dieux, dit-il, nous ont » donné la faculté d'arriver à la Sagesse ; ils » sont en nous pour nous aider à l'acquérir. »

» Respect donc aux Maîtres, *priores*, Socrate, Platon, Zénon et autres. A nous de les écouter, de les suivre et d'accroître en honnête indépendance le patrimoine qu'ils nous ont légué...

» Pour cela il importe, avant tout, d'avoir joui d'une vie morale et d'adopter un ensemble de préceptes liés à un corps de doctrine clairement défini. C'est cet ensemble de décrets, de dogmes, comme s'exprime M. Farel, qui constituent les croyances générales de la philosophie, élucidées par la raison fournissant les bases du juste et de l'honnête et donnant l'exacte idée des choses.

» Mais c'est d'une façon tout empirique que l'homme, d'après Sénèque, est venu, dès l'origine, à la connaissance du bien.

» Sous ce nom de bien, il faut comprendre le bon, c'est-à-dire ce qui est agréable, utile et honnête. Or, ces deux choses, distinctes pour nous, ont même racine : rien n'est bon que ce qui est honnête et ce qui est honnête est toujours bon. Mais comment nous est venue la connaissance du bon et de l'honnête ? La nature a été impuissante à nous l'enseigner. Serait-ce, par hasard, suivant d'aucuns, que l'image de la vertu se serait présentée à nous ? Non, certes ! la connaissance du bien est venue à l'homme par l'observation des hommes vertueux. La vertu s'est imposée à lui par la lumière qu'elle projetait autour d'elle, dans ces

quatre grandes manifestations formant un tout parfait : « la tempérance ou modération, la » prudence ou sagesse, le courage ou vertu » proprement dite, la justice où je fais entrer » ce que nous avons appelé la charité. »

» Sénèque, en effet, a parlé plus d'une fois de la solidarité et du devoir, de la nécessité de penser aux autres, autant qu'à soi-même. Il a écrit un traité sur les bienfaits, et rappelant un jour le consentement universel non variable, cette fois, à propos de l'existence de Dieu et de l'étroite dépendance de la morale et du culte religieux, il a dit à son tour :

Homo sum et nihil humani a me alienum puto.

» Ecoutez-le un moment :

« Que c'est peu, en effet, de ne pas nuire à ce- » lui à qui nous pouvons rendre service. La na- » ture, en nous donnant même origine et même » destinée, en nous mettant au cœur un amour » réciproque et mutuel, ne nous a-t-elle pas » rendus ainsi sociables? .. Au fond, nous » sommes les membres d'un grand corps. » Soyons donc tolérants vis-à-vis les uns des » autres : traitons bien nos esclaves. La for- » tune peut changer les conditions, c'est pour- » quoi il faut vivre avec son inférieur comme » nous voulons que notre supérieur vive avec » nous. » Ne croit-on pas entendre le livre de Job (c. xxxi, 15) parlant de l'esclave : « Celui » qui m'a créé, ne l'a-t-il pas formé également » dans le sein maternel? »

» Si notre philosophe (qui a bien pensé générale- » ment sur les origines de l'homme et son » ignorance primitive) avait été plus explicite » au sujet de sa destinée future et avait envisagé » plus clairement l'au-delà après la mort, il se » rapprocherait singulièrement de l'idée chré- » tienne.

» M. Farel se défend de voir dans les conseils » de Sénèque à son correspondant Lucilius, un » écho des pensées évangéliques et des Maximes

de l'Apôtre saint Paul. Il déclare que ce penseur n'a eu pour Maîtres que les Sages de la Grèce, qu'il invoque plusieurs fois, et pour guide unique les lumières de la raison. S'il a connu les juifs, un moment tout puissants à Rome, il ne leur a rien emprunté, et il considère comme pure imagination les rapports que, suivant d'aucuns, Sénèque aurait eus avec l'Apôtre des Gentils. Ses maximes, qui rappellent parfois les paroles de l'Écriture, et qu'il prend soin de relever, ne sont, affirme-t-il, que d'heureuses rencontres.

» Je veux bien être de son avis, et cependant il ressort invinciblement de la lecture de son ouvrage, qu'au fond, dans la pensée intime de M. Farel, il n'y a rien d'invraisemblable à ce que nos deux Sages se soient rencontrés à Rome, et aux environs même du palais impérial.

» Il ressort des faits connus aujourd'hui, que l'apostolat de saint Paul, à partir de mars 62, réalisa parmi les paysans de belles conquêtes. L'Évangile fit à Rome de réels progrès, et il est vrai de dire que le Christ eut des adeptes jusques dans la maison de Néron et dans son entourage immédiat. (Phil., C. IV, 22.)

» Vous savez tous qu'à cette même époque, et pendant quelques années, l'influence israélite, très considérable à Rome, d'après Renan, était parvenue à son apogée, à glisser la juive Poppée dans le lit de l'empereur. Quoi d'étonnant, dès lors, si au cours des événements et par suite de circonstances faciles à prévoir, Sénèque et saint Paul n'ont pas été tout-à-fait étrangers l'un à l'autre.

» Nous manquons malheureusement de documents précis sur certains points d'histoire, et les relations de Sénèque et de saint Paul, à cette date, en l'état de nos connaissances, ne sauraient être démontrées.

» Ce qui est plus sûr, c'est qu'il y avait chez notre stoïcien une largeur d'esprit admirable.

Il n'avait, certes, aucune idée de ce que nous avons appelé la parole de Dieu, mais lui qui écoutait les *Priores*, lui qui admettait les rapports directs entre Dieu et l'âme, lui qui a écrit un traité sur la Providence, petit livre qu'un savant a dénommé *un livre d'or*, je ne vois pas avec M. Farel ce qui l'aurait empêché de donner audience au Dieu de la Révélation dans la recherche de la vérité. Celle-ci qui emporte avec elle le seul bien à désirer ici-bas, ce qui est honnête, en d'autres termes la vertu, n'est pas absolument un don gratuit et fortuit : l'une et l'autre exigent l'effort, l'application de la part de l'homme, et ressortent sûrement du culte de la philosophie pratique, cet *ars vitæ* qui a pour but de nous rendre meilleur et j'ajoute heureux.

» Je vous fais grâce des longues preuves, pas toujours claires, que Sénèque apporte pour démontrer que l'*honestum* et le *bonum*, autrement dire la vertu et le bonheur, coïncident ici-bas. Il n'a pas toujours convaincu Lucilius et il revient, sur ce sujet particulier, à la charge dans plus d'une de ses lettres. Sa conclusion est que la vertu est un bien intérieur qui nous affranchit de toute crainte, crainte de la pauvreté, de la mort, des hommes, des dieux dont elle nous présage l'appui et qu'elle nous assure un pouvoir sur nous-mêmes, le pouvoir par excellence et partant nous promet le bonheur suprême. en dehors des choses misérables, passagères, d'une possession incertaine, comme l'argent, les honneurs, le corps matériel avec tous ses avantages.

» Grâce à la philosophie, l'esprit, allégé des entraves matérielles, de la pesanteur corporelle, se détourne des choses terrestres pour s'élever vers les choses divines. Il se refait au ciel. « Jamais la chair ne me contraindra à la
» crainte Jamais je ne mentirai en faveur de
» ce misérable corps, Le mépris du corps, c'est
» la vraie liberté. La mort, qu'est-elle au fond ?
» Ou c'est la fin ou c'est un passage. Or je ne

» crains pas de finir, ni de passer ailleurs,
» parce que nulle part je ne serai plus à l'étroit
» qu'ici-bas. »

Ce serait le cas d'aborder ici les idées de Sénèque sur le suicide, droit souverain attribué à l'homme en vertu et conséquence du pouvoir absolu qu'il a sur son corps, avec des restrictions pourtant. « Il faut, dit-il, ni trop aimer la vie, ni trop la haïr, et lorsque la raison nous persuade d'en finir avec elle pour tels ou tels motifs, et, par exemple, pour échapper au danger de mal vivre ou de vivre d'une façon peu digne d'un sage, il faut le faire, mais non à la légère et sans réflexion. » (Son grand saint c'est Caton.)

» Retenons de cette brève analyse que le philosophe Sénèque, révélé par M. P. Farel, nous fait l'impression d'un noble caractère, d'un grand esprit, d'un Sage en un mot et qui paraît d'autant plus digne d'estime, qu'on le fréquente de plus en plus.

» Grâces en soient rendues à M. Farel, que vous venez, avec juste raison, d'admettre parmi nous, au sein de notre Académie. » (Le 2 mai 1908.)

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une réunion ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 13 Juin 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Mazel, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Poinso, Raphel, chanoine Contestin, *membres résidants* ; Benoît-Germain, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 30 mai est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il dépose l'ouvrage suivant dont il fait hommage, au nom de l'auteur :

ABBÉ H. GRANGE : *Une région protestante de la France. — Introduction, Développement, Etat actuel du protestantisme dans le diocèse de Nîmes.*

M. le *président* dépose, à son tour, un numéro du journal « la Famille » (n° 5, du 5 mars 1908), qui contient, en première page, une étude intéressante (avec portrait) de M. H. Draussin, sur notre très regretté confrère Bigot, le poète nimois.

Au sujet de la mort de M. Gaston Boissier, *membre honoraire*, depuis le 14 décembre 1878, et antérieurement *membre résidant*, depuis le 17 janvier 1854, *secrétaire perpétuel* de l'Académie française, qui est décédé le mercredi, 10 de ce mois, dans sa propriété de Viroflay, M. le *président* prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Nous avons appris une douloureuse nouvelle : un de nos membres honoraires, on peut dire « l'honneur même de l'Académie », Gaston Boissier, n'est plus.

» Je n'entreprendrai pas de faire, ici, l'éloge d'un si grand esprit. Il suffit de citer son nom pour éveiller l'admiration générale. Ce nom avait rempli la France, dépassé les frontières, et pénétré partout au cœur de ceux qui gardent le souvenir des grands gestes de l'époque romaine.

» Plus qu'ailleurs, nous avons gardé un culte pour lui, nous qui, nourris des études classiques, avons appris Rome dans ses livres, ici, dans cette ville, sa petite patrie, cette cité où il fit ses premiers pas vers la gloire et qui, par ses souvenirs du passé, avait inspiré ses premiers travaux.

» Vous vous rappelez la visite qu'il nous fit, il y a quelques années, lorsqu'il vint honorer nos réunions de sa présence. Nous l'accueillîmes avec une vénération filiale. Mais à notre enthousiasme, quelque inquiétude se mêlait : est-ce qu'il n'allait pas être fatigué, excédé par ces réunions, ces séances répétées ? Est-ce que l'âge, le temps n'avaient pas terni cette vaste intelligence ? Il parla et nous fûmes vite rassurés et nous pûmes applaudir sans réserve cette érudition toujours séduisante, cet esprit toujours fin et délicat, cette pensée, cette parole toujours alertes. Si bien que, remplis d'illusion, oubliant son grand âge, nous fîmes le projet de le revoir encore, un peu plus tard. Et voilà maintenant qu'il n'est plus là, et que nous n'avons plus qu'à prier M. le secrétaire perpétuel d'envoyer à la famille en deuil l'expression de notre grande douleur. »

M. le secrétaire dit que, dès qu'il a connu la triste nouvelle, il s'est en pressé d'écrire à la famille Boissier pour lui offrir les condoléan-

ces de la Compagnie dont il était certain d'exprimer les sentiments de respectueuse et sympathique affection.

La séance a été alors levée en signe de deuil.

Elle est reprise, après une suspension d'un quart d'heure, pour l'évacuation d'un ordre du jour important.

M. le président annonce le décès de M. le docteur Boy-Teissier, un des gendres de notre confrère M. Clavel. M. Boy-Teissier est décédé à Marseille, où ses obsèques ont eu lieu, le mercredi 10 juin courant. Il était médecin des hôpitaux et membre correspondant de l'Académie de médecine.

Il dit :

« Messieurs,

» J'ai encore un devoir douloureux à remplir. Un de nos plus sympathiques confrères, M. Clavel, déplore la perte d'un des membres les plus proches de sa famille, M. le docteur Boy-Teissier, médecin des Hôpitaux à Marseille, où il était très-estimé et très-aimé. Si, dans ce deuil qui frappe si cruellement M. Clavel et sa famille, nos témoignages de sympathie affectueuse peuvent adoucir leur douleur, nous prions M. le secrétaire perpétuel de les leur adresser au nom de l'Académie. »

M. le secrétaire communique les remerciements des deux correspondants nouvellement élus.

M. le pasteur Farel écrit de

« Congéniès, le 1^{er} juin 1908.

» Monsieur et cher confrère,

» J'ai bien reçu le diplôme de correspondant de l'Académie de Nîmes, ainsi que le volume que vous avez bien voulu m'envoyer et je vous remercie.

» Je suis trop honoré du titre que vous m'avez donné. Je ne jetterai pas un grand lustre sur votre docte Compagnie. Ce n'est pas sans doute ce que vous attendez de moi et j'aurai tout l'avantage et tout l'honneur du titre, après tout modeste, que vous avez bien voulu me donner. Je tâcherai de ne pas lui être trop inférieur.

» Agréez, Monsieur et honoré confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

» P. FAREL. »

M. *Jean Renouard*, après avoir télégraphié de Paris, le 2 juin 1908 : « Remerciements émus », écrit, le 3 juin :

« Monsieur,

» Je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance et mon émotion. J'aime ardemment mon pays ; je n'ai chanté que lui dans mes vers : son ciel éclatant ; ses pins harmonieux ; ses oliviers aux frissons d'argent ; ses cyprès dont le deuil se fleurit, parfois, d'un rosier grimpant ; sa terre aride et parfumée. Quand j'ai voulu peindre d'autres contrées, j'ai employé, malgré moi, les couleurs qui ont impressionné mes yeux d'enfant. Si je suis resté au-dessous de ma tâche, le vote de l'Académie de Nîmes prouve, du moins, que mes compatriotes me jugent avec indulgence. En me nommant, votre Compagnie m'a, plus profondément encore, enraciné dans le sol natal ; je lui dois un instant de fierté qui n'est pas sans douceur et que je n'oublierai jamais.

» Veuillez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, être auprès de tous mes confrères, l'interprète de ma gratitude, pour la grande joie et pour l'honneur que je leur dois.

» Jean RENOUARD. »

On arrive aux lectures.

M. Jouve donne celle qui a pour titre : *Vieilles faïences et vieux remèdes d'un ancien hôpital.* (V. *Revue du Midi*, année 1908, page 473.)

M. Benoît-Germain lit ensuite sa fable patoise :

POUNTOUNET ET SOUN ASE

Vers lis sieis houras dou matin,
Per lou camin de la Planeta,
Pountounet, soun ase et soun chin,
S'agandissien à l'ouliveta.
Pountounet era pas coumo Pountoun, soun gran,
Un travayadou travayaïre :
Majincà yé plésié pas gaïre,
Trouvava lou bigot pésant.
A yeuch houras, soun gran en tout temps se couchava ;
Disié : « Noste Péro » et rouncava
Avant d'estre ou « pan quoutidien ».
A tres houras, saoutant dou lié, disié l'Amen.
Piéï mountava dinc lis garrigas,
Anava foïre soun cantoun
Que proudusié bons rasins, belis figas,
Et d'oulivas un gros mouloun.
Lou pichot-fil suivis la nouveïa douctrina :
Paou de traval et forço gan,
De pou de flussion de pétrina
Pas trop suza en boulégan.
Sé cocha tard, sé plaï lou souar à la cambrassa.
Embé sa bélo vois de bassa
Parla dé tout. En l'escoutant pa-rés s'endort.
Per la poulitica qu'és fort !
A fach si sieis ans de laïca ;
A récoupégud soun certificat.
Révava alors d'estre avoucat ;
Tout es poussible en República.
I radicaou d'abord sera alliad ;
Piéï dévengué soucialista ;
Passé leou is unifiads.
Penchava un paou vers l'ideïa anarchista ;

Mais lis boumbas yé fasién pouu.
Per un pérouquet, per li bioou,
Aourié fach l'aoubre dréch sus la plaça publica.
N'éra amatur itant qué dé la poulitica.
Es pas paou dire. Estra-libre-pensur
Quand passava près d'el mouïne, curà, pastur,
Vésié rouge et, per paou, sé sérié fach d'istoirà,
Tant détestava et sacristia et counsistoiro.
Li Méros, lis Préfets, lis Ministres d'Etat,
Entre dous bocks, subissoun sa critica.
Espargna pas sénateurs, députats,
Tant d'estre fort en l'art dé gouvernà se pica.
Cita à soun ban lou grand Tur et lou Zar,
Lou Papo, Roosevelt, lou Chah, Guillaume, Edouard,
Lou Japoun, lou Maroc, lou généraou Amade.
D'empérurs et de reïs fai une marmelada.
Pieï à bras raccourcid toumba sus lis bourgés.
A bas lou capitaou ! De riches, n'en fouu gés.
Escrapouchinem-lis coumo una pel de figa
Jusqu'à faire sourti, giscla, per l'embouniga
Sis tripas, sis milhiouns. Avés toutis lis dréts,
Proulétari ! Tus, riche, as pas que dé dévéts ! —
— Bravo ! Bravo ! — Mais chut ! fouu quita la cam-
[brassa.
Pican lis vounze : un darnier bock ; pieï à la jassa !

— Lou matin, per lou reveya,
Sa fenna l'escarabihava,
Sans crenta de s'esgousiha :
« Lou tron de Diou te cure », yé cridava. —
» Zou, léva-té. » — « Diga ou men tron de l'er ;
» Es maï scientifi. Pieï, saves ben, m'agassa
» Lou mot de Diou. » — « Fagués pas tant toun
» Et toun pédent ; bouléga ta carcassa, [fier,
» Ou sé préne l'escouba ! anen ! saouta dou lié.
» Vaï majinea tis oulivié. »
Se léva en badayant, s'embraya,
Vaï poutounéjà sa marmaya.
Garnis soun sac, barda l'ase. En sourtent,
Dis à sa fenna, un jour : « Té ! véja ! sieï countent.

- » Yer souar faguère un beou discours; m'aploudigué-
» Et, d'una vois, me prouclaméron, [roun,
— » Aco ségu té fara gaou —
» Conseiller municipaou.
» Siéi sus la lista. » — « Aï dé ma vida!
» Sèren ben gouvernad », — yé crida
Sa fenna embe un long cacalas. —
» Quanté mouloun de tarnagas!
» Ah! lis ase soun pas toutis souto la barda!
» Vaï foïre! — Enfin — soudis — de près aco régarda
» Lis que pagoun d'impots. Quand moun home sérà
» Abourrid, escrancad, béléou yé servirà.
» Sérà counégné et n'en pouran faire
» Quicon, coumo arouzur ou coumo escoubihaïre.» —

Se bressa Pountounet d'un soungé aoutramen beou
Sus lou camin de l'ouliveta.

Vaï avudre lou pé sus l'escalo, et béléou
Plus haout, toujours plus haout, coumo en l'er l'a-
[loueta,

Mountara quaou pô saoupre enté. L'ambicioun
Yé carcina lou sang. — Tout d'un cop dou grisoun
Esclata dins lis ers la vois rétentissanta.

Brama sans s'aresta, brama qué bramaras.
Sa vois s'enfla et devient de maï en maï vibranta.

Pountounet estounad yé dis : « L'ami, dé qu'as?

Fam? Set? Siés amourous? » — « Ce qu'aï, vous hou
[voou dire :

» 'Travalhe moun gousier. » — « Volés mé faire
[rire. » —

« Nani. Escoutas! Davant lou Café dé Paris

» Dilus siam arestads. Embé Jean l'amoulaïre

» Prenias la rincela. You, aouriei agud lou pris

» Dé la fam. Bramavé, péchaïre,

» Coumo sé m'avien escarnid.

» Ataoulads, dous Messieurs prénién l'apériti.

» Disien dinc soun francès : Quel bel ut de poitrine!

» Quels sons purs, éclatants! Quelle voix souple,

» S'il le veut, cet âne sera [fine!

» Premier ténor à l'Opéra. —

» Mé créséguère dinc la luna.

» Aouriei jamaï pensad avudre una fourtuna

- » Dinc moun gousier. Pa-men hou-s-an dit ; és ségu,
» Moun mestre, et voulés pas que trayaye moun U!
» Anaraï d'aïci paou... (Adujas ma mémoira...
» Ah ! y sieï!)... ou Counservatoiro.
» Mais vous chagrinés pas ; quand séra lou mou-
[ment,
» Balharaï mis yeuch jours : Dé you serés countent.»
Pountounét esbahid s'esclafava dé rire,
N'éra dévengud crémési :
« Tus cantaire à Paris ! eh ben, siés pas mousi !
» Hou-s-as crézégud, paoure sire,
» Sé soun fichad dé tus ; siés pas qu'un inoucent.
» A tis amis vai-t-en racounta toun histoira,
» Itant que tus remplid de sen ;
» Aouras ansin un aouditoire.
» Mais à you ! m'en countà ! bédigas ! animaou ! »
Ou viou l'ase picad répartis : « Moun bon mestre,
» Per dé qué sérieï pas ténor ; voulés ben estre,
» Vous, Conseiller municipaou ! »
Un cop de bastoun sus l'esquina
Més à sa plaça l'insoulent.
L'ase qué sentis l'argument
Sé taïsa, mais tout bas roundina :
« L'an que ven serà deputad.
» Me cargue de faire vouta
» Per el toutis lis asé de la vila.
» Ensemble anaren à Paris ;
» Dou can aouraï lou premier pris ;
» Et palporen quaou sa quant dé bilhets de mila. »

Aïci, Messieus, foou s'arrestà.
De qué sert de n'en maï countà ?
Pountounet en marchant sounjava ;
De temps en temps l'ase bramava ;
Lou men simple dis tres mé sembla estre lou chin.
De ma sourneta aqui la fin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Séance du 27 Juin 1908

Présents : MM. Maruéjol, *vice-président*, remplaçant M. Barral, *président*, empêché par ses devoirs professionnels d'assister à la séance et excusé; Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, chanoine Delfour, Delamare, Robin, chanoine Bonnefoi, Poinso, Raphaël, chanoine Contestin, *membres résidents*; Benoît-Germain, *membre honoraire*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*, appelé ailleurs et remplacé, au cours de la séance, par M. Gal, en l'absence de M. Jouve, *secrétaire adjoint*.

Le procès-verbal de la séance du 13 juin est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

M. le secrétaire communique une circulaire datée de Bruxelles, mai 1908, relative au *premier Congrès international des Sciences administratives à l'exposition universelle et internationale de Bruxelles 1910*, sous le haut patronage du gouvernement. A cette circulaire est joint un prospectus détaillé.

M. le secrétaire donne connaissance de la lettre suivante de Madame A. Courbaud, fille de M. Gaston Boissier, en réponse aux condoléances qu'il lui avait transmises, pour elle et sa famille, dès qu'il avait appris le décès de notre illustre confrère :

« Dimanche, 14 juin 1908.

» Monsieur,

» Nous avons été très touchés des sentiments de vive sympathie que vous nous ex-

primez au nom de l'Académie de Nîmes et en votre nom personnel. Vous savez combien mon père était resté attaché à sa ville natale. Il nous parlait bien souvent des dix années qu'il avait passées à Nîmes, quand il y était revenu comme professeur, et des séances de l'Académie auxquelles il était si heureux alors d'assister. C'étaient des souvenirs qui lui étaient chers, qu'il se complaisait à rappeler, auxquels il nous associait par la pensée. La fête que vous lui avez donnée en 1905, pour célébrer son cinquantenaire académique, lui a causé certainement une des plus douces joies de la fin de sa vie. J'en garde, pour ma part, un souvenir ineffaçable.

» Nous vous remercions, Monsieur le secrétaire perpétuel, nous vous prions de remercier tous vos confrères de l'Académie, pour ce dernier témoignage de regret ému, que vous donnez à sa mémoire. Nous ne l'oublierons pas, soyez-en bien assuré, et nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

» A. COURBAUD. »

L'Académie apprend avec peine le récent décès, au château de Madrolle, par Vierzon, de Mlle de Sorbier de Pognadoresse, à l'âge de cinq ans, et fait consigner au procès-verbal les condoléances qu'elle adresse à notre confrère.

M. Gal, qui prend alors le fauteuil du secrétaire, lit un conte en patois : *Lou baloun de Berbezet*.

M. Mazel émet le vœu que le rempart romain, qui va de Montauray à la route de Sauve, soit classé comme monument historique. L'Administration municipale est, dit-il, favorable à cette idée et verrait avec plaisir l'Académie prendre l'initiative de cette démarche.

M. Maruéjol approuve l'idée, mais il ajoute que la partie la plus intéressante des remparts,

la seule qui ait conservé le revêtement en moellons smillés, se trouve à l'Est du chemin d'Alais. Il signale aussi une et même deux tours qu'il serait bon de classer également. Il se propose d'étudier la question avec notre confrère M. Mazauric. Les murs romains étant devenus propriétés privées, il faudra rechercher les propriétaires actuels qui, seuls, ont qualité pour faire la demande de classement.

M. *Maruéjol* entretient encore l'Académie de la *Grotte des Fées*, qu'il est question d'acheter à son propriétaire, pour la rétrocéder à la ville.

M. *Raphel* annonce que M. *Fernand Janin*, pupille de l'Académie, a obtenu une deuxième médaille au Salon des Artistes français, dans la section d'architecture.

Cette récompense importante est complétée par l'achat que l'Etat a fait de l'œuvre de M. Janin et par une bourse de voyage qui a été allouée à l'auteur.

Le travail de M. Janin était l'étude du portail de l'église de Saint-Gilles. Il convient de rappeler que M. *Révoil* avait déjà traité cette question avec un grand souci de précision. Il était resté trois mois à Saint-Gilles et son étude est bien connue et justement estimée. M. Janin l'a reprise à un autre point de vue. Il l'a traitée en artiste avec une très grande habileté.

L'Académie est heureuse d'apprendre ce nouveau succès d'un de ses pupilles qu'elle a soutenu et encouragé de si près.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 Juillet 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Mazel, comte de Balincourt, Reinaud, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, colonel Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, Georges Fabre, Coulon, Poinso, Mazauric, chanoine Contestin, *membres résidants* ; Eujalbert, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 juin est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la quinzaine dernière.

Il dépose également l'hommage de M. GALIEN MINGAUD : *La protection du Castor du Rhône*.

Distribution est faite aux membres présents du *Bulletin* et des *Mémoires de 1907*.

Communication est donnée des circulaires adressées par l'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER. Elles sont relatives aux prix à décerner par elle sous les noms de *Prix Alphonse Jaumes*, *Prix Ricard*, *Prix Lichtenstein*.

M. le secrétaire est heureux d'annoncer à ses confrères que M. Camille Jullian, *membre honoraire*, vient d'obtenir, sur le *Prix Gobert*, qui est en totalité de 10.000 francs, un prix de 9.000 fr. pour son ouvrage intitulé : *L'Histoire de la Gaule* (Académie française, séance du jeudi 25 juin 1908).

M. le secrétaire a aussi la satisfaction de faire connaître à l'Académie qu'un de ses pupilles, M. Robert Challet, a obtenu, au récent

concours du Conservatoire national de musique de Paris, un premier accessit de violoncelle.

M. *Mazauric* communique la note suivante du COMITÉ DE LA GROTTÉ DES FÉES (*Nîmes*) :

« Tous les Nîmois connaissent, au moins de réputation, une curiosité naturelle située à quelque distance de la ville, dans le ravin dit Cadereau de Vaqueyrolles, et communément désignée sous le nom de Baume des Fées.

» Murée et comblée depuis près de 200 ans, on n'y pénètre actuellement qu'au prix de difficultés considérables. Il y a cependant, vers l'entrée et dans le fond, de grandes salles qui ne manquent pas d'intérêt pittoresque.

» Les attractions de ce genre étant plutôt rares dans nos environs, il a paru utile à plusieurs personnes de faire entrer celle-ci dans le domaine public.

» De là, la formation d'un Comité, sous la présidence de M. le Maire de Nîmes, comprenant les représentants autorisés des grandes sociétés touristiques de notre ville : Syndicat d'initiative, Touring-Club alpin français, Club Cévenol.

» Le Comité poursuit un double but :

1^o Acquisition de la Grotte ; 2^o premiers aménagements destinés à en faciliter l'accès.

» Nous sommes heureux d'annoncer au public que, dès maintenant, la première partie du programme se trouve réalisée.

» Le contrat de vente a été signé, samedi 11 courant, en l'étude de M^e Gelly, notaire.

» En ce qui concerne le second point, le Comité a décidé de faire circuler incessamment des listes de souscription dont les fonds seront centralisés par le Syndicat d'initiative. Le montant servira à l'aménagement des passages actuellement presque impraticables.

» Ctte œuvre accomplie, le Comité se désisterra de tous ses droits de propriété en faveur

de la ville de Nîmes, qui ne refusera certainement pas de faire procéder au déblaiement définitif.

» Le Comité tiendra le public au courant des résultats de la souscription et fera connaître la date d'ouverture de la Grotte. »

M. le secrétaire informe ses confrères qu'à la suite du vote du Conseil municipal donnant le nom de *Gaston Boissier* à une rue de Nîmes, il a été prié par M. le Maire de fournir la notice biographique, exigée par l'Administration supérieure, pour sanctionner ce vote. Il s'est empressé de déférer à ce désir. La délibération du Conseil municipal est du 20 juin dernier ; la demande de M. le Maire du 2 juillet et la réponse du secrétaire perpétuel du 7 de ce mois.

Passant aux lectures, l'Académie entend d'abord celle de M. le chanoine *Delfour* sur M. *Gaston Boissier* causeur.

M. *Reinaud* lui succède et fait connaître le manuscrit de M. *Jacques Maurice Vallis*, intitulé : *Nîmes, Evocation de la Cité, Méditation ou Poème en prose.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Académie entre en vacances pour un trimestre.

Séance du 24 Octobre 1908

Après ses vacances trimestrielles réglementaires, l'Académie a repris, ce jour, ses séances régulières de quinzaine.

Présents : MM. Barral, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Ballincourt, Bruneton, Reinaud, Allard, chanoine François Durand Maruéjol, chanoine Delfour, Robin, Gal, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Raphel, Mazauric, chanoine Costentin, chanoine Nicolas, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet est lu et adopté.

M. le *président* prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» L'Académie a été très-éprouvée pendant les vacances. Un de nos collègues les plus estimés, le docteur Reboul, qui s'était retiré à Lasalle pour se reposer de ses fatigues, espérant retrouver, là-bas, la force et la santé, nous a été enlevé par une brutale maladie.

» Sur sa tombe, en lui disant un dernier adieu, j'ai rappelé ses qualités professionnelles, la sûreté de son diagnostic, l'habileté de sa main, la constance de ses succès opératoires, tout ce qui l'avait fait estimer de ses concitoyens.

» J'ai dit aussi ses qualités morales, son cœur généreux, son désir constant d'être utile, qui lui avaient valu tant d'amitiés.

» Ici je dois rappeler spécialement sa mé-

méthode scientifique : il recherchait tout ce qui avait été publié sur l'opération projetée, puis, l'opération faite, il analysait ses diverses phases et fixait la technique des opérations analogues dans des observations claires, méthodiques, instructives. Il avait offert à l'Académie plusieurs volumes de ces observations : mais l'intérêt eût été plus vif de l'entendre les exposer lui-même, si la mort ne l'avait enlevé prématurément à notre Compagnie et à notre affection.

» Messieurs, à côté de ce malheur qui a frappé directement l'Académie, nous en déplorons d'autres moins immédiats, mais aussi attristants.

» C'est d'abord le deuil de notre confrère, M. de Sorbier de Pognadoresse, qui a vu disparaître une de ses jeunes enfants : la mort de ces petits êtres, qui sont la joie et l'espoir de la maison, est tellement douloureuse que nous avons très-péniblement ressenti cette grande perte.

» Et notre sympathie est aussi allée vers notre confrère, le Docteur Puech, qui a perdu la compagne de sa vie, que, pendant de longs mois, il a disputée à la mort avec un dévouement inlassable. Elle a été aussi à notre confrère, M. Gal, qui a eu la douleur de perdre son père, et, hier encore, nous apprenions la mort de la mère d'un de nos confrères, M. Poinso ; à tous, Messieurs, nous envoyons le témoignage ému de notre sympathie et de nos regrets.

» Messieurs, j'ai reçu la lettre suivante :

» Nîmes, 21 octobre 1908.

» A Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes.

» Monsieur le Président,

» Mes nouvelles fonctions m'obligent à quit-

ter Nîmes. Je ne puis donc plus compter parmi les membres résidants de l'Académie.

» Ce sera pour moi une privation que de ne plus assister à vos aimables réunions du samedi où j'ai figuré comme auditeur fidèle et régulier.

» Veuillez agréer pour vous-même et présenter à tous nos confrères l'expression de mes vifs regrets et de mes sentiments affectueux.

» Jules GAL. »

« Ainsi, Messieurs, l'Académie fait encore une perte qu'elle déplore. Mais ici nos regrets sont tempérés par les circonstances de cette séparation. Ce poste élevé est une telle marque de confiance et se justifie si bien par les grandes qualités de notre ami que, malgré tout, nous avons appris cette nomination avec une réelle joie et nous en félicitons vivement notre confrère en lui adressant nos souhaits de bonheur, et en espérant qu'un jour, après les grands services qu'il aura rendus, il reviendra s'asseoir encore autour de cette table où il fut sans doute un auditeur fidèle et régulier, mais aussi un diseur délicat, et parfois un poète aimable que nous regrettons tous. »

M. le président ajoute qu'à la suite du décès de M. le docteur Reboul, survenu le lundi 10 août dernier, et de la nomination de M. Jules Gal comme inspecteur général de l'enseignement primaire, qui, l'obligeant à quitter sa résidence à Nîmes pour la transporter à Paris, le fait passer, aux termes de l'article 4 du règlement, dans la classe des *membres non résidants*, deux sièges de *membres résidants* sont devenus vacants. Conformément aux dispositions de ce même article, une de ces places, la première vacante, est immédiatement occupée par M. le chanoine Nicolas, *membre non résidant*, qui, depuis le commencement de ce mois, ayant pris sa retraite

de curé-doyen de Saint-Gilles, a établi sa résidence dans notre ville.

Consultée sur le remplacement du dernier parti, l'Académie (art. 15 et suiv. du règlement) déclare la vacance du siège, et, pour parvenir à la combler, ordonne l'ouverture du registre de présentation qui sera clos à la fin de la séance prochaine.

M. le président salue alors M. le chanoine Nicolas qui prend séance. Il loue ses nombreux travaux et sa science dont ses publications portent un éclatant témoignage. Il compte sur la continuation de son zèle pour intéresser l'Académie et le monde savant, ainsi que sur son assiduité à nos séances pour les occuper parfois.

MM. Gal et Nicolas remercient successivement M. le président de ses paroles bienveillantes et promettent l'un et l'autre, en ce qui les concerne, la continuation de leur attachement et de leur dévouement à la Compagnie.

M. le secrétaire informe ses confrères qu'à l'occasion du voyage du Président de la République en Scandinavie, M. Léon Bouet, correspondant, a été, en sa qualité de président de la presse illustrée, nommé Officier de l'Ordre de Saint-Oloff.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées durant les vacances.

Il fait le relevé des hommages offerts à l'Académie dans cet intervalle de temps.

ELIE PEYRON : *L'anathème de Gambetta.*

VICTOR JEANNIN : *Catalogue de la Bibliothèque de Nîmes (Tome VIII, 2^e partie).*

PIER LUIGI CALORE : *Ritrovamento del Termine Lapideo..... « Pompeus Salernitanus Commissarius ».*

ABBÉ H. AIGON : *Aiguesmortes, ville de Saint Louis.*

D^r CHARLES PERRIER : *La taille chez les criminels.*

D^r JOSEF ZAWODNY : *Der Grosste Philosoph (S. Augustinus).*

MICHEL JOUVE : *La pharmacie de l'ancien hôpital de Cavailhon.*

GALIEN MINGAUD : *Rapport sur les travaux de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes pendant l'année 1907.*

GALIEN MINGAUD : *Liste des objets qui sont entrés dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes pendant l'année 1907.*

HENRY BEAUQUIER : *Petit Complément à l'Etude de M. Emile Bonnet sur les jetons des Etats du Languedoc.*

COMTE EDGARD DE BALINCOURT : *Sous la Terreur. — Anne-Alexandrine de Bernard de Champigny, comtesse de Balincourt (1759-1793).*

CHANOINE C. NICOLAS : *Peintures murales et Chasse de Saint-Gilles au XII^e siècle.*

M. le secrétaire expose qu'il a réuni le bureau, à 4 heures de relevée, le mardi 13 octobre courant. Etaient présents : MM. Barral, Maruéjol, Clauzel, Bruneton, comte de Balincourt.

M. le secrétaire a entretenu le bureau de diverses questions intéressant la Compagnie. Il a notamment indiqué que la rentrée régulière, le samedi 17 de ce mois, premier samedi de la seconde quinzaine d'octobre, amènerait deux coïncidences fâcheuses ; la première le samedi 31 octobre, veille de la Toussaint, et la seconde le lundi 26 décembre, lendemain de Noël. Pour les éviter, il a été résolu que la rentrée se ferait seulement avec un retard de huitaine, ce jour même 24 octobre.

M. le secrétaire a mis ensuite le bureau au courant des démarches qu'il avait entreprises

dans le but d'ériger dans notre ville un monument en l'honneur de M. *Gaston Boissier*. Ces démarches, il en était persuadé, devançaient les désirs de la Compagnie. Les renseignements qu'il a fournis au bureau ont été favorablement accueillis, comme ils le sont, ce soir, par l'Académie elle-même à qui ils sont répétés. Un Comité d'initiative formé, d'accord avec la famille, va être très prochainement réuni pour procéder à la formation d'un Comité définitif et d'exécution.

M. *le secrétaire* communique une circulaire du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, datée de Paris, le 30 juillet 1908. Elle annonce que « le 47^e Congrès des Sociétés » savantes s'ouvrira à Rennes, le mardi 13 » avril 1909... » Les Mémoires devront parvenir, avant le 15 janvier prochain, au 5^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.

On passe à la lecture annoncée.

M. *de Balincourt* étudie *Les Anciennes juridictions de Nîmes vingt ans avant la Révolution, d'après les Mémoires inédits de Louis Etienne Ricard, lieutenant principal au présidial de cette ville. Ce travail sera inséré aux Mémoires de 1908.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 7 Novembre 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Clavel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, Carrière, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, Coulon, Raphel, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidants* ; Henri Roux, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 24 octobre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

Il dépose également les hommages suivants qu'il offre au nom des auteurs :

M. LE CHANOINE ALBERT DURAND : *Les Finances de la commune de Saint-Laurent-des-Arbres, en Bas-Languedoc, au XVII^e et au XVIII^e siècle.*

GALIEN MINGAUD : *Notice nécrologique sur M. Alfred Torcapel.*

Ce dernier hommage est d'autant plus agréable à l'Académie que M. *Alfred Torcapel* en fit longtemps partie. Son passage dans notre Compagnie y est relaté et les Mémoires qu'il y a produits énumérés et loués convenablement.

M. le *secrétaire* communique l'avis de réception par le Ministère (6 novembre 1908) des *Bulletin* et *Mémoires de 1907*, servis annuellement pour le ministère lui-même et pour le service des échanges français et étrangers.

M. le *secrétaire* communique l'arrêté ministériel du 12 septembre 1908, fixant la date de

la 33^e Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements. Elle aura lieu du mardi 1^{er} juin 1909 au vendredi 4 du même mois, inclusivement, à l'École Nationale des Beaux-Arts.

Cet arrêté est suivi de la Circulaire n^o 1 (Palais-Royal, le 23 septembre 1908) fournissant les indications ordinaires et prévenant que les Mémoires proposés devront parvenir avant le 1^{er} mars 1909, terme de rigueur, ainsi que la liste des délégués.

Les lectures annoncées ont lieu dans l'ordre suivant :

M. *Clavel* rend compte de l'ouvrage de M. *Guizot* : *La peine de mort et le droit de grâce*.

M. *Bruneton* résume ensuite *Les Souvenirs de la guerre de Crimée*, par le général *Coste*.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président fait connaître les inscriptions de candidatures qui se trouvent sur le registre de présentation. La clôture de ce registre est prononcée, selon la décision prise le 24 octobre dernier. La dernière inscription remontant à cette date, les élections sont fixées à la séance prochaine du 21 novembre courant, laissant le délai stipulé par l'article 22 du règlement.

Séance du 21 Novembre 1908

Présents : MM. Barral, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Allard, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Jouve, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il fait hommage, de la part des auteurs, des ouvrages suivants :

F. DE VALLAVIEILLE : *De la condition du prêtre dans l'Eglise après les lois de séparation.*

ALBERT HUGUES : *Notes Ornithologiques (décembre 1907).*

On procède aux élections annoncées.

Le scrutin ouvert pour le remplacement de M. Jules Gal, devenu *membre non résident*, donne l'unanimité des voix, soit les 22 suffrages des membres présents, à M. Louis Trial, *pasteur, président de l'Association culturelle de Nîmes*, lequel est déclaré *membre résident*.

Par trois scrutins successifs, sont élus comme *correspondants*, également à l'unanimité :

1° M. l'abbé Honoré Aigon, curé à Saint-Paulet-de-Caisson (Gard);

2° M. le Docteur Josef Zawodny, de Prague (Autriche-Hongrie);

3° M. P.-H. Bigot, professeur d'histoire au Lycée d'Alais.

Enfin, un dernier scrutin donne 22 voix, soit l'unanimité des suffrages exprimés par les membres présents et votants, à M. *Gustave Coste, général de division en retraite, grand-officier de la Légion d'honneur*, lequel est, en conséquence, proclamé *membre honoraire*.

L'Académie entend ensuite la lecture annoncée.

M. le chanoine François Durand entretient ses confrères de *La Révolution à Montfrin (1793-1800)*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 5 Décembre 1908

Présents : MM. Barral, *président*; Clavel, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, Delamare, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Georges Fabre, Coulon, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidents*; Henri Roux, *correspondant*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 21 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis cette date.

Il dépose et distribue aux membres présents le *Programme du Congrès des Sociétés savantes à Rennes en 1909*.

M. le *président* fait connaître l'état du projet de *monument à Gaston Boissier*.

M. le *président* communique la lettre suivante du nouvel élu, M. Louis Trial :

« Nimes, le 4 décembre 1908.

« Mon cher Président,

» En m'accueillant dans son sein, l'Académie de Nimes m'a fait un honneur auquel je suis très sensible et dont je vous prie de la remercier vivement de ma part.

» Je suis malheureusement obligé de m'absenter, demain samedi, pour tenir des engagements pris depuis longtemps. Il me sera donc

impossible d'assister à la séance de l'Académie qui voudra bien agréer mes excuses.

» Je prendrai des mesures pour être présent à la séance suivante.

» En attendant, je vous prie de transmettre à l'Académie mes meilleures salutations et de me croire toujours votre affectueusement dévoué.

» L. TRIAL. »

M. le secrétaire donne lecture des lettres du 28 novembre, par lesquelles M. l'abbé H. Aigon et M. P.-H. Bigot, récemment élus *correspondants*, remercient l'Académie de leur nomination.

Il lit également la lettre du 3 décembre, par laquelle M. le général Coste remercie la Compagnie de son élection comme *membre honoraire*.

Il communique une lettre écrite de Paris, le 29 novembre dernier, par laquelle, au nom du Comité du cinquantième de MIRÉIO, M. J. Charles-Roux sollicite le président de notre Compagnie « de bien vouloir faire partie » du Comité de patronage », qui se propose « de fêter cet anniversaire par l'inauguration » d'une statue du grand poète provençal, élevée dans la ville d'Arles, sur la place du Forum ». M. le secrétaire ajoute que, assuré d'être l'interprète des sentiments de sympathie et d'admiration pour ce confrère qui honore depuis si longtemps la Compagnie, il s'est empressé de transmettre la réponse favorable que l'on souhaitait recevoir le plus promptement possible.

M. le secrétaire fait connaître le désir exprimé dans une lettre du 3 novembre dernier, par laquelle, au nom de la Direction générale de Statistique de l'Uruguay, est sollicité l'échange des publications. L'Académie donne un avis favorable.

M. le président, à propos de la récente séance publique de l'Académie française, dans laquelle ont été distribués les prix annuels, rappelle celui obtenu par notre confrère, M. *Camille Jullian*, la très importante récompense de 9.000 fr. sur le prix Gobert. Mention en a déjà été faite au procès-verbal du 11 juillet 1909, à la première annonce qu'en a publiée la presse.

On passe aux lectures.

En l'absence de M. d'Albiousse, M. *Jouve* donne lecture du Mémoire de ce confrère, *membre non résidant*. Ce travail a pour titre : *Entrevue de François I^{er} et de Charles Quint, à Aiguesmortes, en 1538.*

M. *Reinaud* dit ensuite sa poésie : *L'Aigoual.*

Enfin, communication est faite de l'envoi de M. *Albert Roux*, correspondant : *Pensada !*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 19 Décembre 1908

Présents : MM. Barral, *président*; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Georges Fabre, Coulon, Donnedieu de Vabres, Poinso, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Trial, *membres résidants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la quinzaine dernière.

Il offre, au nom des auteurs, les hommages suivants :

ARSÈNE THÉVENOT : *La dépopulation de la France.*

MICHEL JOUVE et MARCEL GIRAUD-MANGIN : *Correspondance intime du Conventionnel Rovère avec Goupilleau (de Montaigu) en mission dans le Midi après la Terreur (1794-1795).*

LOUIS SALGUES : *De la cessation des baux à ferme et à colonat partiaire.*

ALEXANDRE TACUSSEL : *Pour la protection des paysages de France et des monuments naturels de caractère artistique.*

M. Michel Jouve fait hommage à l'Académie d'une brochure dans laquelle M. Alexandre Tacussel, *président de la Société d'agri-*

culture de Vaucluse, proteste contre divers travaux industriels, exécutés aux abords de la Fontaine de Vaucluse, et de nature à aggraver les atteintes qui ont été déjà portées au caractère pittoresque de ce site célèbre. M. *Jouve* dit que la Fontaine de Vaucluse est la grande sœur de la Fontaine de Nîmes et qu'à ce titre, l'Académie de Nîmes, protectrice de Nemausa, doit donner à Vallis-clausa le témoignage de sa sollicitude. La source de Vaucluse, immortalisée par Pétrarque et Laure, appartient au patrimoine commun des gloires de la France méridionale. Les pouvoirs publics doivent intervenir pour assurer le respect dû à sa beauté, aux souvenirs historiques et poétiques qui s'y rattachent. L'Académie s'associe aux protestations et aux vœux formulés en faveur de Vaucluse.

M. *le secrétaire* donne connaissance de la note suivante, parue dans « l'Eclair » du dimanche 13 décembre courant, sous la signature de « Le Passant, insp. de la S. F. A. (Société française d'archéologie) ». Nous savons que ce pseudonyme et ce titre sont ceux de M. *Bruguière-Roure*, membre non résidant de la Compagnie :

LES FRESQUES DU PALAIS DES PAPES

« Le monde savant se préoccupe beaucoup des fresques importantes retrouvées et restaurées au Palais des Papes d'Avignon. On suit avec intérêt la série des articles publiés à cette place sur le Palais par notre rédacteur-correspondant d'Avignon. Au sujet des fresques, nous avons reçu un article que nous nous faisons un plaisir d'insérer. Mais il est bien entendu que nous laissons à son auteur l'entière responsabilité de son opinion.

» Pour qui étudia attentivement les peintures de la tour Saint-Jean et de la chapelle d'Innocent VI (à Villeneuve), les fresques de la tour, dite de la garde-robe, sont d'un faire

différent, et leur composition répond à un autre courant d'idées.

» Un siècle assurément les sépare.

» Sous les Roger, les murs de la demeure pontificale ne pouvaient recevoir qu'une décoration de caractère religieux. Ainsi l'exigeaient l'idée maîtresse qui présidait à l'agrandissement du monument et la présence même du Souverain Pontife.

» Sous les légats, restaurateurs du Palais, après les événements qui en avaient ruiné la portion où se trouve la tour de la garde-robe, le retour du Pape à Rome faisait de la bastille avignonnaise une demeure administrative : ses murs pouvaient dès lors recouvrir d'autres sujets décoratifs que ceux de la vie des Saints ou de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les tendances du xv^e siècle, d'ailleurs, évoluaient du fabliau aux scènes vécues de chaque jour, s'acheminant ainsi aux compositions de la Renaissance.

» Pour attribuer au xiv^e siècle le mérite des fresques de la garde-robe, on a dû entrevoir dans les artistes qui les peignaient les élèves d'une autre école que celle occupée à la tour Saint-Jean.

» L'école française, et ce serait une nouveauté cependant, aurait présenté ses compositions en une seule tapisserie, se développant sur les quatre faces de l'appartement, au lieu de les distribuer en des tableaux juxtaposés, différant de dimension, comme sur les murs d'un musée, ce qui paraît une des caractéristiques du xiv^e siècle. Mais ces dessins de la tour de la garde-robe, où le conventionnel est délaissé pour le réel, peut-on y voir un procédé d'école ? Jamais pareil écart ne s'est vu.

» Les coloris même, si on en croit les amateurs qui, les premiers, connurent l'heureuse découverte du maire d'Avignon, étaient d'une autre manière et, partant, d'une autre époque.

» A cela près, le choix des peintres du Pa-

lais, ailleurs que dans l'école italienne, n'étonnerait pas outre mesure. « Les peintres d'Avignon » jouissaient déjà au xv^e siècle d'une réputation universelle, comme les orfèvres de Limoges.

» Un jour ou l'autre, les archives du Vatican ou les protocoles des notaires avignonnais viendront éclairer la question. Pour le moment, il faut s'en tenir à déterminer l'époque des fresques.

» Elle ne serait pas douteuse à la seule observation du plafond à la française qui recouvre la salle de ses solives puissantes décorées dans le goût du xv^e siècle.

» Que les érudits d'Avignon, dont les études sur les fresques du Palais rendent si attrayant le travail de restauration accompli par le professionnel consommé qu'est M. Yperman, veuillent bien comparer le plafond de cette tour de la garde-robe avec le plafond du Palais de René d'Anjou (rue Hercule), s'il existe encore ; assurément, celui-ci leur paraîtra plus récent parce que moins endommagé ; on acceptera son âge comme certain, daté qu'il est par les armoiries de la seconde femme du roi de Sicile, Jean de Laval, soit sa confection entre 1454 et 1480.

» Cette manière de dater un monument ne pourrait convenir pour les fresques de la tour de la garde-robe. Ce qui a été redit plusieurs fois de la fantaisie dans le blasonner des écus des Roger, laisse le champ ouvert à bien des conjectures. On ne saurait admettre, en effet, qu'un peintre du Palais, pour rappeler Clément VI ou Grégoire XI, eût inexactement reproduit leurs armoiries. S'il donne des variantes dans les pièces héraldiques, il faut chercher le motif ailleurs que dans une simple fantaisie d'artiste ; on ne l'aurait pas tolérée.

» L'opinion que j'émis, en août dernier, sur la date relativement récente des fresques de la tour de la garde-robe, est partagée, on le

sait, par un éminent critique d'art doublé d'historien féru, pour qui le Palais des Papes d'Avignon ne paraît pas avoir de secret. Ses articles, non signés, ont paru dans le « Courrier du Midi », les 25 octobre, 8 et 22 novembre.

» Mais je vais à l'encontre de l'avis d'un autre érudit, connaisseur autorisé des choses du moyen âge avignonnais, M. A. Fabre. Le correspondant de « l'Eclair » me pardonnera de soutenir, ici, une opinion contraire à la sienne, alors qu'elle s'appuie sur la grande autorité de M. Yperman. Ces messieurs maintiennent le XIV^e siècle.

» La parole semble appartenir désormais aux paléographes. Les archives du Vatican et d'Avignon contiennent sans doute le mot de l'énigme.

» LE PASSANT, *insp. de la S. F. A.* »

M. le secrétaire annonce les événements suivants qui intéressent la Compagnie.

M. Gaston Darboux, un de nos membres honoraires, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, délégué de l'Institut au Conseil supérieur de l'Instruction publique, est, par arrêté du ministre de l'Instruction publique, nommé membre de la section permanente du dit Conseil, en remplacement de M. Mascard, décédé.

Le 11 décembre, l'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES a procédé au remplacement de M. Gaston Boissier. M. Camille Jullian a été élu, sur 7 concurrents, par 18 voix contre 15 à M. Prou, professeur à l'École des Chartes. M. Camille Jullian, notre compatriote, membre honoraire de notre Compagnie, est né en 1858. Ancien professeur de l'École de Rome, ancien professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, il enseigne aujourd'hui les Antiquités nationales au Collège de France. Ses études d'histoire, d'archéologie, d'épigraphie

phie, sont dispersées dans un grand nombre de revues et de brochures. Il publia, il y a quelques années, un livre savant et d'une belle tenue littéraire sur *Vercingétorix*. Actuellement, il écrit une *Histoire de la Gaule*, qui comprendra 6 volumes. Les deux premiers, déjà parus, viennent d'être honorés, comme le fut *Vercingétorix*, du grand prix Gobert.

M. l'abbé Souchard, membre non résidant, naguère curé-doyen de Bessèges, prend sa retraite, pour raison d'âge et de santé, et se retire à Pont Saint-Esprit, son pays d'origine.

M. le secrétaire fait remarquer que la suite des séances par quinzaine ferait coïncider la prochaine avec le 2 janvier 1909, qui peut passer pour un jour férié, entre le 1^{er} Jour de l'An et le dimanche 3, et l'une des réunions postérieures avec le samedi Saint, veille de Pâques. Si l'Académie pensait comme lui, pour éviter ces coïncidences gênantes à divers points de vue, l'année 1909 ne commencerait régulièrement que le 9 janvier. Il en est ainsi décidé.

S'adressant à M. Trial, le nouvel élu, qui prend séance, M. le président dit :

« Messieurs,

» Nous avons aujourd'hui avec nous notre nouveau confrère, M. le pasteur Trial, que nous avons choisi pour remplacer notre ami regretté, le Dr Reboul.

» Je n'étonnerai personne si je dis que M. Trial, s'il l'eût voulu, eût été depuis longtemps des nôtres. Il s'en est toujours excusé, invoquant la grande somme de labeur qu'il était obligé de fournir.

» Aujourd'hui, il travaille autant sinon plus qu'autrefois ; mais nous avons été plus heureux ou plus persuasifs et nous l'avons amené dans notre Compagnie.

» Nous en sommes heureux, Messieurs, et

honorés aussi; non seulement parce que M. le pasteur Trial est un des représentants les plus autorisés du clergé protestant, où il brille par son éloquence, la puissance de sa morale religieuse, mais aussi parce que nous admirons dans ses écrits, sa dialectique, la clarté de sa méthode, la hauteur de sa doctrine philosophique, fille de celle de M. Renouvier. Et aussi pour ses conférences qu'il a faites un peu partout, en France et à l'étranger même, apportant aux humbles, aux ouvriers, l'appui de sa parole ardente, dévouée, faisant ici de l'hygiène morale lorsqu'il combat contre l'alcoolisme, là de l'hygiène physique lorsqu'il lutte contre les logements insalubres.

» Je n'en finirais pas si je disais tout le bien que je pense, et que pensent tous ceux qui le connaissent, de notre distingué confrère. Je m'arrête pour épargner sa modestie.

» J'ajoute que je suis particulièrement heureux de la place que j'occupe aujourd'hui et qui me permet le grand plaisir de recevoir moi-même un ami et de lui souhaiter, en votre nom, un cordial accueil. »

M. *Trial* remercie très vivement l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant parmi ses membres. Il a peur, dit-il, qu'une amitié vieille et très vive ait usé d'un verre grossissant pour voir et apprécier ses mérites, et que ses nouveaux confrères, comme le bon fabuliste La Fontaine, disent : « De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien ». Il n'a rien pour être un membre actif de la Compagnie. Il est étranger aux matières qui font le soin habituel de l'Académie : les lettres, l'archéologie, la géographie, etc. Il n'osera pas lui apporter un sermon. Ces raisons l'avaient jusqu'à présent empêché de se rendre aux avances bienveillantes dont il avait jusqu'à ce jour été l'objet. M. le président a été dernièrement plus persuasif. Celui qui gagnera le plus à son entrée dans la Compagnie, c'est le nouvel

élu. Il viendra apprendre ici ce qu'il ne sait pas encore.

M. le secrétaire rapporte que la *Commission Maumenet* s'est réunie, la veille, vendredi 18 décembre, à 5 heures du soir. Étaient présents : MM. *Barral, Maruéjol, Clauzel, Jouve, Bruneton, de Balincourt*, membres du bureau ; *Maurin, Reinaud, chanoine François Durand, La Haye, Coulon*. Après avoir soigneusement examiné la situation des pupilles et des prétendants, apprécié les succès et les efforts des uns, les titres des autres, la Commission a discuté et délibéré. Elle a émis l'avis de maintenir les allocations précédentes à

MM. Fernand Janin	500 f.	} Beaux-Arts.
Mérignargues.	300	
Vidal.....	300	
Mlle Dupuy	100	
MM. Sanouiller ...	200	} Arts et Métiers d'Aix.
Cayla-Gay ...	200	} Lycée de Nimes.
Louis Blanc. .	150	} Saint-Stanislas (Nimes).
Challet Robert	300	} Conservatoire national de Musique.

La Commission propose d'élever à 300 l'allocation à Vidalenche, qui vient, au sortir de l'École des Arts et Métiers d'Aix avec le brevet d'ingénieur dans un rang excellent, d'être reçu le 2^e à l'École d'Electricité de Grenoble.

Enfin d'accorder 150 à Bouat, élève des Beaux-Arts à Paris.

Ce qui forme un total de..... 2.500 f.